



DOSSIER

TURQUIE : ACTEUR MAJEUR DES RELATIONS INTERNATIONALES ?

sous la direction de Didier Billion,
directeur adjoint de l'IRIS

29 avril 2009

La Turquie mobilise régulièrement l'attention des observateurs et analystes de l'actualité internationale et les multiples événements qui affectent ce pays - complexes à décrypter - suscitent des commentaires souvent contradictoires.

Sur les dynamiques socio-politiques de la situation intérieure, l'hypothétique avancée des forces de l'islam politique, le rôle de l'armée et les contradictions de cette institution qui reste centrale dans le dispositif politique, l'instrumentalisation de la question kurde, les relations avec l'Union européenne, un supposé nouveau cours de la politique extérieure, les questions se multiplient et les polémiques enflent parfois à propos de ce pays à la fois central et largement méconnu. Phénomène amplifié, notamment en France, par l'approche des élections européennes.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les différentes contributions qui composent ce dossier visent à fournir grilles de lecture et clés de compréhension. La qualité et la variété des auteurs qui ont bien voulu nous faire partager leurs réflexions n'a pour seul but que de permettre à nos lecteurs de se forger un point de vue raisonné.

2002-2009 : Une phase de la démocratie turque qui s'achève ?

par Ali Kazancigil, Politologue,
auteur de *La Turquie* (Idées reçues, Le Cavalier Bleu, 2008)

Les élections locales du 29 mars 2009, en Turquie, ont pris une dimension nationale qui a largement dépassé leur fonction initiale. Cela résultait de la volonté du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, de transformer ce moment de la démocratie locale en un plébiscite afin d'obtenir une légitimité populaire renouvelée, après deux années de crises à rebondissements entre son pouvoir et l'armée, au cours desquelles son gouvernement avait été malmené et son parti, l'AKP (Parti de la justice et du développement), sauvé de la fermeture par la Cour Constitutionnelle, à une voix près. Incidemment, ce vote du président de la Cour, avait épargné à la démocratie turque, l'humiliation d'assister au bannissement d'un parti qui avait obtenu 47% des suffrages et détenait la majorité absolue à l'Assemblée nationale. R.T. Erdogan a gagné ces élections, mais il a perdu son pari. Les électeurs turcs, qui ont acquis une véritable maturité politique, après 63 années de parlementarisme et une quinzaine d'élections législatives, sans compter les locales, lui ont envoyé un message clair, créditant l'AKP de près de 39%, soit 8 points de moins qu'en 2007, les autres partis avec des groupes au parlement, le CHP (Parti républicain du peuple), le MHP (Parti d'action nationaliste) et le DTP (Parti de la société démocratique, qui défend les intérêts des Kurdes) ayant tous augmenté leurs suffrages. Les sondages d'opinion ont montré que ces électeurs, qui lui avaient donné un score inespéré lors des élections législatives de 2007, en réaction aux interventions de l'armée dans le processus démocratique, lui ont reproché, en 2009, d'abord sa gestion médiocre des effets de la crise économique mondiale, qui induit une forte récession et le chômage et ensuite son style de plus en plus autoritaire et querelleur avec ses adversaires et les médias qui critiquent son action.

Il y a quelques enseignements à tirer de ces élections locales, qui ont décidément revêtu une portée politique qui n'était pas initialement prévue. D'abord, la démocratie électorale turque est en bonne santé et mature ; les électeurs votent prioritairement selon des critères socio-économiques et politiques, plutôt que religieux. Ensuite, après 7 années d'ascension continue, l'AKP et son leader subissaient leur première érosion et rien ne permet d'affirmer que celle-ci s'arrêtera, étant donné les effets très négatifs et profonds de la crise mondiale. En outre, l'histoire électorale turque depuis les années 1960 montre qu'une fois inscrits sur une courbe descendante, les grands partis et leurs leaders charismatiques, de centre droit comme S. Demirel et T. Özal ou de centre gauche, comme B. Ecevit, lignée dans laquelle s'inscrivent l'AKP et R.T. Erdogan, n'ont jamais pu retrouver leurs scores antérieurs. Ainsi, les résultats électoraux du 29 mars 2009 annoncent probablement que la phase actuelle de la politique turque, commencée en 2002 s'approche de sa fin. Et avec elle, la polarisation entre, d'un côté l'Armée, les autres appareils étatiques, dont la justice, et les milieux laïques et, de l'autre, le gouvernement de l'AKP. D'ailleurs, il y a bien des signes qui laissent penser que les deux parties ont compris les inconvénients de faire subir des crises politiques sans fin au pays et décidé de calmer le jeu. Enfin, le plus important pour la démocratie est que la fin de la phase 2002-2009 puisse marquer la banalisation, à la fois de l'armée et de l'AKP. Les militaires seraient enfin placés sous l'autorité des institutions représentatives et l'AKP, qui est déjà le grand parti de centre droit, ferait ce qu'il faut pour se débarrasser des dernières traces d'islamisme, comme d'un discours qui prend parfois des tonalités religieuses - plusieurs fois, on a entendu le Premier ministre expliquer que le port du voile par les femmes est une obligation coranique ou rappeler l'interdiction des boissons alcoolisées -.

Cette période entre 2002 et 2009, qui semble toucher à sa fin, a été marquée par un fait majeur, qualifié de " séisme politique " et une succession de crises. En novembre 2002, dans cette République au moins aussi sourcilieuse sur la question de la laïcité que sa sœur aînée en la matière, la France, l'AKP, issu d'une scission au sein de l'islam politique turc, remporta une victoire éclatante aux élections législatives, avec 34% des suffrages. Ses leaders, Recep Tayyip Erdogan et Abdullah Gül clamèrent leur ralliement à la démocratie, récusant l'étiquette d' " islamistes modérés " et qualifiant leur parti de " conservateur démocrate ". T. Erdogan a comparé l'AKP à la démocratie chrétienne. Il devait d'ailleurs aller rendre visite au président du groupe de cette tendance au Parlement européen, pour lui annoncer que lorsque son pays deviendrait membre de l'Union européenne, l'AKP voudrait en faire partie. En Turquie, ce fut la consternation et l'inquiétude au sein de l'*establishment* républicain, l'armée en tête, et parmi les segments laïques de la société civile, qui étaient persuadés que les réformes kémalistes étaient menacées par ce pouvoir, dont l' " agenda caché " ne pouvait être que l'imposition de la *Charia*, la loi coranique. C'est toute une élite étatique et sociétale hégémonique depuis 80 ans, qui se sentit assiégée par ce parti censé représenter la réaction religieuse et les masses arriérées de l'Anatolie profonde et des faubourgs des grandes villes. Cette élite fut d'autant plus inquiète que la seule grande formation d'opposition, le CHP, susceptible de s'opposer démocratiquement à l'AKP, était très affaibli à cause d'un leadership calamiteux qui a abandonné la ligne social-démocrate, au profit d'une posture ultranationaliste, souverainiste et anti-européenne. Le pays fut rapidement confronté à l'aggravation de la polarisation politique et sociale, aussi ancienne que la République, opposant les modernes, kémalistes, laïques et progressistes, aux religieux et aux populations conservatrices, qui avaient été les laissés pour compte de la modernisation. Certains de ses modernes étaient prêts à sacrifier la démocratie à un coup d'Etat militaire qui renverserait les islamistes de l'AKP, élus par un peuple sans conscience politique. On apprendrait, plus tard, qu'en 2003-2004 un groupe de généraux félons avaient préparé un coup d'Etat, heureusement arrêté par la hiérarchie militaire.

Mais les choses étaient plus compliquées que le schéma binaire des élites kémalistes. La composition des pôles des progressistes et des réactionnaires avait changé, et les lignes démarquant les premiers des seconds bougées, sous l'effet des transformations profondes de la société turque depuis les années 1980. Les élites dirigeantes, civiles et militaires, enfermées dans un modèle de modernisation autoritaire et s'accrochant à un statut privilégié et aux rentes qu'elles en tiraient, n'avaient pas bien perçu ces transformations sociales. Néanmoins, elles sentaient qu'un mouvement de modernisation par le bas, venant de l'Anatolie et impulsé par des groupes sociaux

tenus pour " inférieurs ", constituait une menace pour elles. Incontestablement, dans la polarisation politique actuelle, il y a une dimension de lutte de pouvoir entre deux segments d'une classe sociale, l'ancienne bourgeoisie dominante mais déclinante, et une autre montante et portant l'ambition de devenir hégémonique. On a appelé les membres de ce dernier groupe, mené par des entrepreneurs puritains, désireux d'entrer dans la modernité, tout en gardant leurs traditions, des " calvinistes islamiques ". L'AKP est un parti de masse, abritant divers courants de la droite turque, mais avant tout, il est l'expression politique de ces entrepreneurs anatoliens.

Voir la Turquie actuelle avec des lunettes des années 1930, comme le font certaines élites étatiques, ne fait aucun sens. Son économie de marché s'est très fortement développée. Le PIB national est au sixième rang en Europe et au 16e dans le monde. Le PIB par habitant était près de 10.500 dollars en 2008. Les entreprises turques investissent dans plusieurs pays du Moyen Orient, d'Asie centrale et commencent à s'implanter en Afrique. 75% de la population vit dans les villes. La société se transforme, à travers deux processus sociologiques qui sont des facteurs favorables à la démocratie : l'individualisation et la sécularisation. Cette dernière est différente de la laïcité constitutionnelle, qui est la séparation juridique de l'Etat et de la religion. Elle concerne un rapport plus individuel et pluraliste à la religion et plus généralement à toutes les idéologies et croyances. A supposer qu'il le veuille, l'AKP ne pourrait pas imposer un régime islamiste à la société turque actuelle. Certes, il abrite des factions islamistes, mais elles sont minoritaires. Le problème de la démocratie turque n'est pas l'AKP en soi. Au contraire, la métamorphose de la mouvance islamiste en un parti de centre droit, certes très conservateur mais inscrit dans le système démocratique, est une évolution favorable, unique parmi les sociétés musulmanes. Le problème est l'absence d'une opposition social-démocrate crédible, capable de le contrebalancer et d'offrir la perspective d'une alternance au pouvoir. Un gouvernement sans véritable opposition démocratique dérape et cède à des tendances autoritaires. C'est exactement ce qui est arrivé à T. Erdogan, au cours des deux dernières années. En Turquie, ce sont des bureaucraties étatiques, comme l'armée et l'appareil judiciaire qui remplissent le rôle d'opposition, avec des effets délétères sur le régime représentatif.

En juillet 2007, l'AKP a de nouveau gagné les élections, avec 47% des suffrages, performance exceptionnelle pour un pouvoir en place depuis 5 ans. T. Erdogan n'en espérait pas tant et il doit ce score aux interventions répétées de l'armée dans le processus démocratique, au cours des mois qui ont précédé ces législatives. Ces interférences des militaires lui ont procuré 5 à 6 points supplémentaires. En effet, l'armée était intervenue, en avril 2007, avec l'Aide de la Cour constitutionnelle, empêchant par des artifices de procédures l'élection par l'Assemblée nationale d'Abdullah Gül, ministre des Affaires étrangères et le numéro deux de l'AKP, à la présidence de la république. Dans la répartition non écrite, évidemment contraire à la démocratie, des responsabilités au sommet de l'Etat, la plus haute fonction était réservée à une personnalité " approuvée " par les militaires et la candidature de A. Gül, parfaitement légitime, contrevenait à cet arrangement. Or, selon l'une des constantes de la vie politique turque depuis plusieurs décennies, lorsque l'armée qui demeure l'institution en qui les Turcs font le plus confiance, intervient contre un gouvernement ou un parti politique, elle est désapprouvée et la " victime " de son intervention gagne des points. Après les législatives, A. Gül a quand même été élu président, mais cette fois la Cour constitutionnelle, sous la pression de l'armée, a commencé à instruire un procès visant à fermer l'AKP, au motif qu'il avait violé le principe de la laïcité, en voulant amender la Constitution afin de rendre possible l'accès des étudiantes voilées à l'enseignement supérieur. Finalement l'amendement n'est pas passé et la Cour constitutionnelle n'a pas fermé l'AKP. Sans doute, l'armée, échaudée par ses échecs, n'a pas osé ce qui eût été un coup d'Etat judiciaire et la Cour a voulu éviter de perdre sa crédibilité, déjà mise en question.

Le statut et le comportement de l'armée turque demeurent l'une des principales faiblesses du régime représentatif turc. L'armée se considère comme un pouvoir distinct des institutions élues, disposant d'une légitimité politique équivalente. Elle s'arroge le droit de commenter et de critiquer publiquement ces institutions, de donner son avis sur toutes les questions de politique intérieure ou extérieure. Hiérarchiquement, elle ne dépend pas du ministre de la Défense et du Premier ministre, mais directement du président de la République. La discussion de son budget à l'Assemblée nationale se fait en séance close. L'assujettissement de l'armée au pouvoir élu, selon les normes européennes, est une condition *sine qua non* de la démocratisation.

Un autre grave problème posé par certains appareils liés à l'Armée, à des services de renseignement et à la police concerne ce que les médias et l'opinion publique ont qualifié d' " Etat profond ". Il s'agit de réseaux criminels occultes, impliquant aussi des éléments de la mafia turque, qui ont été les outils d'une véritable " stratégie de la tension ". Ces réseaux ont commis de très nombreux assassinats et attentats, attribués par les autorités à des militants kurdes du PKK ou à des islamistes. Un réseau appelé " Ergenekon ", du nom d'un mythe, cher à l'extrême-droite, concernant les origines supposées du peuple turc, qui est situé au cœur de ce vaste dispositif de terreur d'Etat, a été démasqué. Plusieurs de ses responsables, y compris des généraux en retraite, notamment les instigateurs du coup d'Etat avorté de 2004, et des officiers d'active, de même que des exécutants et des complices dans divers milieux professionnels ont été arrêtés. Ils seront jugés dans un procès, dont le gigantisme crée le soupçon que les véritables commanditaires d'" Ergenekon " ne seront pas inquiétés. Il n'en reste pas moins que l'extirpation, même partielle, de cette sorte de tumeur cancéreuse qui s'est développée au sein de l'Etat républicain, est un pas vers le rétablissement d'un Etat de droit.

En définitive, les crises institutionnelles que le système politique turc a traversées depuis 2007 ne se sont pas métamorphosées en une crise du régime. La démocratie en est sortie renforcée. L'armée a subi des échecs et s'est mise sur la défensive. L'AKP et son leader, sans doute grisés par la victoire de 2007 et mis en confiance face à l'armée, ont commis plusieurs erreurs, en essayant d'imposer un amendement constitutionnel perçu comme islamiste, en se rapprochant des nationalistes sur la question kurde et en arrêtant les réformes démocratiques, notamment en renonçant à l'élaboration d'une nouvelle constitution civile, pour remplacer l'actuelle qui avait été imposée par les militaires en 1982, et cédant à un autoritarisme qui se manifeste par des pressions et procès contre des médias et des intellectuels qui critiquent la montée des dogmatismes nationalistes et religieux. L'AKP a d'ailleurs payé ces erreurs par un recul aux récentes élections locales.

Les appareils étatiques, l'armée en tête, qui prétendent tenir la démocratie sous leur tutelle ont sans doute commencé à réaliser que les Turcs en ont assez des querelles stériles au sommet de la République, les citoyens ne s'en laissent plus compter et la société civile accepte de moins en moins d'être muselée. Elle prend conscience de sa force et de son autonomie par rapport à l'Etat, suscitant des initiatives qui eurent été inimaginables il y a peu. Un exemple frappant est la pétition lancée par des intellectuels et signée par 30 000

personnes, demandant pardon aux Arméniens pour les massacres massifs commis par l'Etat ottoman en 1915-16, alors que la République a toujours nié ce génocide, de même que les très importantes manifestations qui ont suivi l'assassinat par l'Etat profond du journaliste arménien-turc Hrant Dink. Il est clair qu'un travail de mémoire et de recherche de la vérité sur les tragédies de l'histoire du pays a commencé. Ce processus est d'une extrême importance pour la démocratisation en profondeur de la société turque et sa délivrance du nationalisme, cette " maladie de la nation " selon l'expression de François Mitterrand. Il y a eu aussi un progrès au plan diplomatique. En effet, après la visite du président de la République turque à Erevan, en septembre 2008, à l'occasion d'un match de football entre les équipes nationales des deux pays, et grâce à des pourparlers secrets que leurs diplomates menaient à Genève, à travers la médiation de la Suisse, l'Arménie et la Turquie ont annoncé qu'elles s'étaient entendues sur une " feuille de route ", afin de normaliser leurs relations. Cette annonce a été faite le 22 avril 2009, le souci d'Ankara ayant été d'éviter que le Président Obama prononce le mot de génocide dans son message du 24 avril, jour anniversaire de l'extermination des Arméniens ottomans. On peut aussi penser que le gouvernement turc a été encouragé à s'engager dans la voie d'un dialogue avec l'Arménie par les évolutions favorables de la société turque. ■

La Turquie et l'Union européenne

par François Dopffer, Ancien ambassadeur de France en Turquie,
auteur de *L'imbroglia turc* (Lignes de repères, 2008)

Avec la déclaration du président américain Barack Obama et l'approche des élections européennes, le dossier des relations entre la Turquie et l'Union européenne revient dans l'actualité politique et médiatique.

1. Les données permanentes n'ont pas changé, rappelons-les

La Turquie est le pays candidat le plus ancien, le plus déterminé, le plus important du processus d'élargissement, par sa population, son dynamisme économique, ses besoins financiers, ses capacités militaires et sa situation géopolitique à la périphérie de l'Europe. C'est aussi - ne nous le cachons pas - un pays dont la tradition culturelle, marquée par l'Islam, est distincte de celle des autres pays européens. Son entrée dans l'Union marquerait un pari majeur des membres actuels sur l'avenir du projet européen. La Turquie modifierait sensiblement l'équation européenne.

Lorsque la question s'est posée en 2004, à l'unanimité les 27 chefs d'Etat et de gouvernement ont reconnu l'éligibilité de la Turquie à devenir membre de l'Union et ont fixé un cadre de négociation détaillé, ce qui revenait à considérer que les avantages de l'élargissement l'emportaient sur les risques.

Mais depuis lors, la candidature de la Turquie suscite des hésitations grandissantes, des réticences, voire une franche opposition dans les opinions européennes et de la part de certains gouvernements. Ramenées à l'essentiel, les objections des Européens s'inscrivent dans deux logiques :

- la crainte des Européens devant tout élargissement majeur au bénéfice d'un pays émergent qui menace les positions acquises et les équilibres institutionnels ;
- les préjugés que nourrissent un certain nombre de dirigeants européens devant l'entrée d'un pays musulman dans le projet européen.

Du côté turc, en dépit des déclarations d'inspiration nationaliste, les solutions alternatives pour la Turquie sont bien incertaines. L'alliance avec les Etats-Unis ne permet pas de trouver une relation économique stable à la mesure de l'économie turque. C'est encore plus vrai de toute construction moyen-orientale, fragile par définition, dans laquelle l'économie turque financée par des fonds arabes prendrait la tête d'un ensemble régional.

2. En vertu de la décision de Bruxelles, la négociation se poursuit depuis le 3 octobre 2005

Elle s'est fondée sur un effort préalable de la Turquie très important pour rapprocher sa législation de l'acquis communautaire et pour satisfaire aux critères politiques dits de Copenhague. En revanche depuis l'ouverture, la négociation a rencontré des difficultés qui résultent des incertitudes politiques en Turquie, des contraintes spécifiques de l'affaire chypriote et du changement de position de la France. Le gouvernement Erdogan, absorbé par la crise politique interne semble avoir relégué la candidature au second rang de ses priorités. Dix chapitres de négociation seulement ont été ouverts et huit ont été gelés par l'Union européenne à la suite de l'incident sur Chypre. Nicolas Sarkozy s'oppose à l'ouverture de cinq chapitres considérés comme préjugant l'issue de la négociation et n'en a autorisé que deux durant l'exercice de la Présidence européenne.

La position du président Sarkozy tient compte à la fois de ses engagements électoraux et de la réalité diplomatique du dossier. Ainsi les déclarations publiques répétées n'interdisent pas une position plus souple à Bruxelles et des relations suivies entre Paris et Ankara.

3. La crise politique turque

La Turquie est gouvernée depuis 2002 par un parti conservateur puissant, héritier d'un courant musulman et anatolien réprimé depuis Atatürk. Les forces dites " laïques " craignant de se voir durablement écartées du pouvoir, contestent par tous les moyens cette situation. La campagne électorale de 2007 a tourné à l'avantage de l'AKP, revenu au pouvoir avec 47 % des suffrages, mais le gouvernement n'a pas pu, ou su, exploiter cette victoire. Le projet légalisant le port du petit voile dans les universités a été rejeté par la Cour constitutionnelle. La demande d'interdiction du parti vainqueur des élections, en raison d'atteintes à la laïcité, a marqué paradoxalement la fragilité de celui-ci. Les élections municipales de mars 2009 ont montré un recul assez net de l'AKP et un succès relatif des partis se réclamant de la laïcité et du parti kurde DTP.

Derrière cet affrontement classique, se dessine un conflit entre le gouvernement et les forces armées, favorables aux " laïques ", et dont la position institutionnelle pourrait être remise en cause par l'hégémonie de l'AKP. L'appareil judiciaire poursuit l'instruction et un procès contre le réseau nationaliste et subversif Ergenekon, lié à certains officiers. Mais dans le même temps, le Premier ministre, conscient

des risques d'une crise entraînant l'intervention de l'armée, entretient avec l'état-major une relation ambiguë qui le conduit par exemple à prendre sur la question kurde des positions très dures, dont l'AKP a payé le prix aux élections municipales.

Ce conflit essentiel pour l'avenir de la Turquie a mobilisé les énergies du gouvernement AKP faisant passer la candidature à l'Union européenne au second plan. Il pose en outre la question de la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil, problème crucial et difficile à traiter.

4. La question de Chypre

De toute évidence, la négociation turco-européenne ne peut ignorer la question de Chypre. Il n'y aura pas d'entrée de la Turquie dans l'Union sans un règlement de la question chypriote et il serait bien étonnant que la Turquie permette une solution à Chypre avant d'être sûre d'un aboutissement favorable avec Bruxelles. En attendant, l'ouverture de la ligne verte entre les deux zones, la délivrance de passeports chypriotes aux habitants de la République Turque de Chypre du Nord (RTCN) leur permet de bénéficier d'une intégration individuelle à l'Union. Ce qui devrait conduire les Européens à laisser se développer les pourparlers entre Chypriotes grecs et turcs plutôt que de poser les questions de principe dès maintenant. Il eût été plus habile du côté turc de contourner les difficultés plutôt que de refuser la reconnaissance de la République de Chypre, obligeant l'Union européenne à prendre elle aussi une position de principe et à geler huit chapitres de la négociation.

Après les élections présidentielles au Sud, en février 2008, les négociations directes entre les nouveaux dirigeants chypriotes grecs et les Chypriotes turcs du Nord paraissent avoir permis quelques progrès à la fois sur le terrain et sur un règlement politique. Mais les élections législatives dans la zone turque viennent d'enregistrer le succès de l'opposition nationaliste face au Président de la RTCN, partenaire du Président de la République de Chypre dans la négociation.

5. La question arménienne

Cette question ne fait pas partie techniquement de la négociation Turquie/Union européenne, mais on ne peut que constater les efforts de la diaspora arménienne au Parlement européen pour que la reconnaissance du génocide arménien soit demandée par l'Union européenne.

Sur ce plan, les relations entre Erevan et Ankara paraissent entrer dans une phase plus positive. Le président turc est allé en Arménie en septembre 2008, sous couvert d'un match de football. Les deux gouvernements viennent de tomber d'accord sur une " feuille de route " en vue de la normalisation des relations, expression qui signifie que le processus sera progressif pour tenir compte des objections des nationalistes turcs et de certaines organisations de la diaspora arménienne. Les détails de cet accord étant tenus confidentiels, l'équilibre des concessions mutuelles ne peut encore être apprécié, mais on peut penser que l'arrangement porte sur le rétablissement des relations diplomatiques - à Tbilissi dans un premier temps -, l'ouverture des frontières, peut-être la réunion d'une commission d'experts sur les massacres de 1915 (génocide pour les Arméniens), voire selon la presse de Moscou, la reconnaissance du traité russo-turc de Kars de 1921 qui fixe la frontière turco-arménienne actuelle. Ce projet se heurte cependant à l'opposition de l'Azerbaïdjan en conflit avec l'Arménie depuis sa défaite militaire au Haut-Karabagh. Bakou qui se considère abandonné, manifeste sa mauvaise humeur à l'égard de la Turquie.

Bien entendu ce processus annoncé à la veille du 24 avril, journée de commémoration du génocide arménien, doit être analysé à la lumière des démarches en cours au Congrès américain et des déclarations de Barack Obama sur la question du génocide. En tout état de cause, il constitue un élément nouveau et positif dans le dossier des relations Turquie/Union européenne.

6. La déclaration Obama

Le nouveau président américain a conclu son premier voyage en Europe par une visite officielle en Turquie. C'est une indication claire de la priorité qu'il accorde à la région et à la position géopolitique de la Turquie dans la perspective de négociations avec l'Iran. La restauration d'une atmosphère de confiance entre Ankara et Washington était un préalable.

Dans ce contexte, la déclaration du président des Etats-Unis sur la candidature de la Turquie à l'Union européenne est logique, elle s'inscrit dans la continuité de la politique américaine. La relation entre Washington et Ankara implique un amarrage occidental aussi solide que possible pour la Turquie.

Obama dit ainsi ce qu'il juge conforme aux intérêts américains et ce qu'il pense être favorable à la stabilité de la région et aux intérêts bien compris de l'Union européenne, sans trop se soucier de froisser ceux des membres de l'Union qui ne veulent pas de la Turquie. On aurait tort de croire qu'il s'agit d'une maladresse du nouveau président des Etats-Unis. C'est une conception déjà ancienne, réfléchie, et nécessaire à la stratégie en cours d'élaboration sur la région entre Bagdad, Téhéran, Kaboul et Islamabad. Washington n'y renoncera pas.

7. Les élections européennes vont inévitablement réveiller la polémique sur la Turquie

Ce sera l'occasion de voir jusqu'à quel point les arguments populistes anti-élargissement et islamophobes influencent le vote dans les différents Etats. Il n'est pas certain que dans la situation de récession actuelle ces thèmes reçoivent une attention prioritaire des électeurs.

La déclaration Obama signale que la valeur géopolitique de la Turquie est en hausse, ce dont la rénovation de la diplomatie turque avait déjà témoigné depuis quelques années. Aux Européens d'en tirer les conclusions appropriées. Le partenariat privilégié n'est qu'une version relookée du statu quo, tandis que la position du " jamais la Turquie " ne répond qu'à un problème de politique intérieure et ne contient aucune vision géopolitique digne du projet européen. ■

Avec ou sans la Turquie, telle est la question

par Defne Gürsoy, journaliste-écrivain

Depuis plusieurs semaines, la Turquie et son adhésion à l'Union européenne reviennent au coeur du débat politique et médiatique, notamment autour des élections européennes du 7 juin prochain. Difficile d'oublier que cet argument avait été utilisé lors des élections européennes de 2004, puis lors du référendum sur la Constitution européenne en 2005. Les turco-sceptiques y trouvent leur bonheur en présentant l'adhésion turque comme l'un des principaux enjeux des Européennes. Certes, l'adhésion de la Turquie renvoie à la question de l'élargissement. Mais cette question ne repose-t-elle pas sur la volonté des Etats-membres, plutôt que sur celle du Parlement européen ? Par ailleurs, le débat s'éloigne des préoccupations légitimes des Français et des Européens. En pleine crise économique, les thèmes sociaux devraient logiquement s'imposer. Mais la question turque reste néanmoins parmi les principaux thèmes évoqués par divers responsables politiques.

Les Français s'approprient le débat. Le 14 avril 2009, *Le Parisien/Aujourd'hui en France* publiait un sondage réalisé en partenariat avec l'Institut CSA sur l'opinion des Français sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Le sondage a eu lieu les 8-9 avril, à l'heure où la polémique entre les présidents Barack Obama et Nicolas Sarkozy sur la même question faisait partie des principaux titres de l'actualité dans les médias français. On posait aux Français la question suivante : " êtes-vous favorable ou opposé à l'entrée de la Turquie dans l'UE ? ". Dans l'ensemble, 35 % des Français interrogés étaient favorables, 50% contre et 15% préféraient ne pas se prononcer.

L'opinion publique turque se félicitait de la progression des partisans de la Turquie en France, en identifiant une amélioration de 16% par rapport au " dernier sondage " en 2005. Cependant, il aurait suffi de lire la page suivante des résultats affichés sur le site du CSA(1), où l'on rappelait l'évolution de ce même sondage entre 2002 et 2009 : 55 % en novembre 2002, 50 % en décembre 2004, 57 % en février 2005 et 66 % en juin 2005 des Français se prononçaient contre une adhésion turque.

Une multitude d'autres enquêtes sur l'adhésion turque ont été menées depuis plusieurs années. En avril 2004, avec l'Institut BVA, l'hebdomadaire *Marianne* avait publié un sondage comparable. La question posée dans le sondage ouvrait néanmoins des perspectives. Ainsi, à la question " seriez-vous favorable ou opposé à l'adhésion, dans quelques années, de la Turquie au sein de l'UE ? ", 51% des Français répondaient favorablement. Quelques mois plus tard, fin septembre 2004, une enquête IPSOS/*Le Figaro* révélait que 56% des Français ne se voyaient pas prêts à voir la Turquie en Europe. Cependant, invités à choisir entre deux opinions sur cette adhésion, 63% se disaient proches de l'idée que "si la Turquie fait les efforts politiques et économiques nécessaires, il serait possible d'imaginer son entrée dans l'Union européenne dans l'avenir"(2). Ce résultat est valable pour toutes sensibilités politiques confondues, à l'exception de l'extrême droite, qui préfère bâtir son discours politique en France ou en Europe autour du rejet de la Turquie.

Cet exemple souligne les problèmes récurrents des sondages d'opinion, et notamment la manière dont les questions sont posées, ce que dénonçait déjà Pierre Bourdieu dans les années 1970 (3). La proposition d'une perspective plus ou moins rationnelle semblerait donc faire basculer le choix des Français à l'égard de l'adhésion turque...

Mamma, gli Turchi !

Aujourd'hui, la Turquie cristallise donc une grande partie des peurs et des réticences autour de l'élargissement de l'UE. L'image du pays en souffre. Une enquête menée lors des élections européennes de 2004 dévoilait que, sur une liste de 28 pays européens, les Turcs étaient ceux auxquels les Français faisaient le moins confiance avec seulement 19% de réponses favorables (4). Les Français affirmaient donc que le pays est " non démocratique " (la répression des Kurdes, la non reconnaissance du génocide arménien, les violences policières) ; elle apparaît comme un pays " économiquement et socialement sous-développé " et son adhésion entraînerait une " immigration incontrôlée et une concurrence sauvage ". Mais surtout, c'est un pays musulman gouverné par un parti " islamiste ". Rappelons que, selon les rapports annuels sur la lutte contre le racisme et la xénophobie de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDDH), parmi toutes les religions, l'Islam a la plus mauvaise image en France (5). L'Islam évoquerait chez les Français un manque d'ouverture et de tolérance, les conflits/la guerre/le terrorisme, la condition féminine en Islam et le manque d'adaptation à la société contemporaine. En 2007, la perception est moins négative que les années précédentes, mais le sentiment de méfiance persiste (6). Ainsi, la religion musulmane n'évoque quelque chose de positif que pour 28 % des personnes interrogées. Enfin, le rapport 2003 indiquait que 48 % des Français jugeaient que " les valeurs de l'Islam sont incompatibles avec les valeurs de la République française ".

À l'échelle européenne, selon une enquête IFOP-*Le Figaro* menée fin 2004 en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne et en Grande-Bretagne, les Français sont les plus hostiles à l'adhésion turque avec 67 % de réponses négatives. Les Allemands suivent avec 55 %, alors que seuls 30 % des Britanniques, 24 % des Italiens et 18 % des Espagnols se prononçaient contre cette éventualité. Parmi les raisons de ce rejet, les différences culturelles et religieuses ainsi que le non-respect des droits de l'homme apparaissent comme les points communs dans les cinq populations sondées (7). Il serait possible d'expliquer une certaine sensibilité française à l'égard de l'image de cette Turquie " musulmane ". Cela pourrait d'autant plus suggérer que, de par les contraintes imposées par un certain " politiquement correct " en France, les Français véhiculent toutes les réticences et les non-dits qu'ils souhaiteraient exprimer sur une population musulmane à travers la Turquie et les Turcs. De plus, en questionnant l'appartenance européenne de la Turquie, les Français - et les Européens en général - questionnent sans doute l'identité européenne.

Compte tenu du rôle indéniable des médias dans la perception que tout un chacun se forge sur le monde, comment expliquer la décision des médias, notamment de la télévision publique française, de ne pas véhiculer le message pourtant historique du Président Barack Obama lors de son allocution devant le parlement turc le 6 avril dernier ? Ses messages étaient pourtant forts et clairs. En renouant avec le monde de l'Islam, en exprimant sa " profonde reconnaissance à l'égard de l'Islam ", il exprimait son souhait de renouer avec le monde de l'Islam, tout en soulignant que les groupes terroristes comme Al-Qaïda ne représentaient pas les opinions de la majorité des musulmans. Les musulmans Français ne mériteraient donc pas d'entendre ce discours contenant des messages importants pour tous les musulmans du monde ?

Le discours politique français à l'égard de la Turquie

Le débat politique sur la Turquie prit un nouvel élan suite à la publication dans *Le Monde* du 9 novembre 2002 - au lendemain de la victoire de l'AKP (Parti de la justice et du développement) aux législatives en Turquie - d'un entretien avec Valéry Giscard d'Estaing. Alors président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, VGE relançait la polémique sur le processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Il y est farouchement opposé. " La Turquie n'est pas un pays européen ", dit-il, son intégration signifierait " la fin de l'Union européenne ", en soulignant la non appartenance géographique du pays au continent européen. Et ce, sans doute pour tenir lieu de repoussoir à des questions plus délicates comme la différence culturelle et religieuse. Difficile d'adhérer à ce point de vue, mais honnêteté intellectuelle oblige, il faut le féliciter pour avoir crevé l'abcès. Car ce fut la fin d'une longue période d'un positionnement ambigu autour de la question turque dans le discours politique français.

Quelques minutes à peine après la plaidoirie pour l'entrée de la Turquie dans l'UE de Barack Obama au sommet de l'OTAN à Strasbourg, le président français Nicolas Sarkozy réagissait immédiatement en réitérant son hostilité à l'adhésion turque. En soulignant qu'il ne " changerait jamais de position " sur cette question, il claquait ainsi la porte à tout espoir d'évolution. En ce faisant, il ne faisait qu'accroître le sentiment de refus non seulement côté turc, mais aussi pour une partie des Français, notamment de confession musulmane et des adeptes de la Turquie en France. Le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale Jean-François Copé confirme en annonçant que " le groupe est archimajoritairement contre l'entrée de la Turquie dans l'Union ". De plus, l'UMP demande à tous les partis et tous les candidats de " clarifier leur position sur le sujet " (8). Dans leur quête de soutien pour les Européennes, les internautes supporters de l'UMP s'emparent de la polémique pour lancer sur Facebook ou Twitter : " Voter pour l'UMP, c'est voter contre une Turquie européenne ". Ces messages ne font que conforter les accusations de la gauche, qui accuse l'UMP d'un " opportunisme insupportable ".

En effet, le sondage *Le Parisien*-CSA d'avril 2009 révèle que la gauche française est plutôt partisane de l'adhésion de la Turquie. 71 % des sympathisants du PCF, 46 % du PS et 50 % des Verts seront favorables. À droite, seuls 20 % des supporters de l'UMP et 19 % du MODEM sont du même avis. Notons que ce dernier rejoint les 19% de favorables chez les adeptes du Front National/MNR.

Le " casse-tête (de) turc "

Malgré tout, le débat sur la Turquie est pertinent. La Turquie n'est certes pas prête à prendre sa place dans l'Union européenne. L'instabilité politique du pays, noyé dans une " chasse aux sorcières " sans précédent, divise le pays en deux, les laïcs-kémalistes d'un côté et les islamistes au pouvoir de l'autre. La question kurde est loin d'être réglée, le contentieux à Chypre est dans une impasse, la liberté d'expression est menacée par un code pénal qui mériterait d'être révisé. Et malgré la très encourageante " feuille de route " convenue entre Ankara et Erevan le 22 avril dernier, la Turquie est aujourd'hui loin de faire son travail de mémoire sur la page la plus noire de son histoire pour reconnaître un jour le génocide des Arméniens. Cependant, les arguments relevés par l'opinion publique et les médias se regroupent trop souvent sur la différence culturelle et religieuse de la Turquie, et n'appuient pas assez la nécessité d'un changement politique global en Turquie. Le nationalisme turc en ressort renforcé et les eurosceptiques se multiplient dans le pays. Les partisans de l'adhésion en Turquie ont baissé de 71 % en 2004 à 42 % en 2008. Selon une enquête similaire menée par le Pew Research Centre, seul 27 % des Turcs avaient un avis favorable de l'UE en 2007, contre 58 % en 2004.

Mais si dans dix, quinze, vingt ans, la Turquie réalisait toutes les réformes requises, où se situerait le débat sur son adhésion ? La question de l'identité et des valeurs européennes sera-t-elle résolue ? Avec ou sans la Turquie, son " autre commun " ? Et si à cette date, les Turcs ne voulaient plus de l'Europe ? Un vrai casse-tête qu'il faudrait d'ores et déjà envisager...

La transformation de la société civile en Turquie avance plus vite que les réformes politiques. Les défenseurs de la démocratie et des droits de l'Homme se multiplient et font entendre leurs voix. Il ne serait pas sage de claquer la porte à tous ces Turcs qui osent espérer vivre un jour dans un pays où la démocratie ne titube plus, où Turcs, Kurdes, Arméniens, Sunnites, Alévis cessent de vivre les uns à côté des autres et commencent à réellement vivre ensemble et sont libres de s'exprimer.

Le 26 avril 2009, l'ancien président de la Commission européenne Jacques Delors était l'invité de l'émission "Internationales" sur TV5 Monde. Interrogé sur son point de vue concernant l'adhésion de la Turquie, sa réponse honnête est sans doute le chemin à suivre : " Dans la bataille idéologique qui est la nôtre, la bataille politique dans le monde, je me serais interdit comme citoyen de dire " non " définitivement à la Turquie. Je reste donc sur cette position : Oui à la négociation, c'est tout ! ". ■

(1) <http://www.csa-fr.com/dataset/data2009/opi20090409-l-opinion-des-francais-sur-l-entree-de-la-turquie-dans-l-union-europeenne.pdf>

(2) 27 sept 2004, AFP

(3) Bourdieu, Pierre, " L'opinion publique n'existe pas ", dans *Les Temps modernes*, 318, janvier 1973, pp. 1292-1309

(4) Enquête Elections Européennes 2004, CEVIPOF, mai 2005

(5) <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000129/0000.pdf>, pp 94-95

(6) <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000167/0000.pdf>, page 75

(7) <http://www.ifop.com/europe/docs/europeturquie.pdf>

(8) Article signé Jean-Baptiste Garat dans *Le Figaro* du 6 avril 2009

La Turquie et la crise économique mondiale

par Dr. Serap Atan, Représentante de TÜSIAD à Paris
(atan@tusiad.org)

La Turquie est-elle épargnée par la crise financière mondiale comme l'a réaffirmé le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, début avril, lors d'une conférence tenue à Londres à l'issue du Sommet de G-20 ?

Selon le Premier ministre turc, une atmosphère de confiance et de stabilité exemplaire, due à la solidité du système bancaire, régnait en Turquie. La dépréciation de la monnaie nationale et les replis boursiers étaient restés limités par rapport aux autres pays émergents.

Durant la conférence, il a insisté sur la détermination de son gouvernement à ne pas compromettre la discipline budgétaire et de continuer à prendre toutes les mesures pour permettre à la Turquie de rester un pays qui continue à attirer des investissements directs étrangers (IDE). En outre, il s'est dit conscient des effets positifs de l'anticipation d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) sur la stabilité économique en annonçant également la décision de relancer les négociations avec le FMI sur un accord de *stand-by*, suspendues en janvier 2009.

Les indicateurs économiques majeurs du dernier trimestre 2008 en termes de croissance, de production industrielle, d'exportations ou d'emploi démontraient qu'une période de turbulences s'ouvrait en Turquie. Compte tenu des revendications des entrepreneurs turcs pour pallier au ralentissement de l'activité économique et des salariés sur le maintien de l'emploi, il est clair que l'optimisme du Premier ministre Erdogan n'était pas partagé par l'opinion publique. Pourtant, le climat politique dominé par la campagne des élections locales ne permettait pas au gouvernement de faire un bilan complet de la situation et de se concentrer sur la politique économique. D'autant plus que le pays avait montré des performances économiques remarquables depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002, ce qui renforçait la crédibilité du discours réconfortant du Premier ministre auprès de l'électorat.

Appartenant au groupe des principaux pays émergents du monde, la Turquie fait partie du G-20 qui s'est réuni plusieurs fois en sommet pour lutter contre la plus grande crise économique et financière à l'échelle planétaire depuis les années 30. Ces sommets ont reconnu l'importance des grands pays émergents comme les BRIC (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) ou le Mexique et l'Indonésie pour une sortie durable de la crise en confirmant leur interdépendance dans un système économique mondialisé. Cette interdépendance est la clé du succès mais en même temps, elle rend les pays émergents inévitablement sensibles à la performance des grandes puissances économiques. Dès lors, aucun pays émergent, y compris la Turquie, n'est épargné par la crise actuelle issue des *subprimes* américains et qui a secoué toute l'Europe. La question qu'il faut se poser est de savoir comment la Turquie gère la crise et comment elle en conçoit la sortie.

Dès octobre 2008 et surtout après la faillite de *Lehman Brothers* aux Etats-Unis, les marchés financiers turcs ont été affectés par la crise. La dépréciation forte de la livre turque (1), la chute de 30% à la Bourse des Valeurs Mobilières d'Istanbul (IMKB) et l'augmentation des taux d'intérêts des obligations du Trésor ont été des signaux importants des répercussions de la crise sur les marchés financiers turcs. Toutefois, l'ampleur du séisme bancaire mondial a été réduit en Turquie par rapport aux Etats-Unis et à l'Europe, ceci grâce aux réformes entamées en 2001 pour l'assainissement et le renforcement du système de surveillance et de régulation du secteur bancaire. Par ailleurs, les risques dus aux produits toxiques ont été négligeables du fait du non-développement des produits dérivés sur les marchés financiers turcs.

Les banques turques ont tout de même été aussi réticentes que leurs homologues américaines et européennes dans la distribution des crédits aux entreprises. En conséquence, l'orientation principale des mesures gouvernementales, notamment la stimulation de la demande intérieure et la baisse des taux de TVA sur certains produits pour faciliter leur vente, n'a pas été satisfaisante pour le secteur privé turc. Pour ce dernier, le ralentissement de l'activité économique et la chute dans la production industrielle (2) nécessitaient la mise en œuvre de mesures fortes et immédiates pour renforcer la production. Le besoin de crédits se révèle crucial dans le contexte de crise actuel qui a sérieusement réduit les opportunités de financement extérieur du secteur privé turc. Or, le secteur privé turc, devenu moteur de la croissance remarquable de la Turquie dans les dernières années, a utilisé de plus en plus de capital international pour financer ses investissements.

Une répercussion aussi importante de la crise sur la Turquie que le krach du système financier provient de la forte récession des économies européennes qui sont les premières destinataires des exportations turques et sources des IDE du pays (3). Les investissements privés et les IDE ont contribué à la croissance de l'économie du pays de manière significative au cours des dernières années. Les revenus des IDE ont atteint les 7,8 milliards d'euros en 2005 et 15,9 milliards d'euros en 2006. Par conséquent, comme les autres pays émergents, la Turquie doit affronter les conséquences de la fuite des capitaux étrangers (4), qui limite ses moyens de financer son déficit courant.

Le programme économique du gouvernement, relatif à l'accomplissement des critères économiques de pré-adhésion à l'Union européenne (UE) font explicitement référence aux effets négatifs de la crise. Annoncé le 13 avril, ce programme 2009-2011 contient une révision sérieuse des estimations économiques. Une contraction de 3,6% du PIB et un taux de chômage de 13,5% en 2009 ont été présentés.

tés comme les retombées directes de la crise mondiale qui a détérioré les indicateurs économiques au quatrième trimestre 2008. La contraction économique de 6,2% au quatrième trimestre de 2008 avait rabaissé la croissance annuelle du PIB à 1,1%, alors que celle-ci avait atteint en moyenne 7,3% entre 2002 et 2006 et 4,7% en 2007. Ces chiffres révisés ont été considérés plus réalistes par les acteurs économiques, contrairement à la perception fortement optimiste exprimée par le Premier ministre Erdogan durant la campagne électorale.

Les mesures de relance économique que le gouvernement a prises depuis la deuxième moitié de 2008 ont principalement ciblé les investissements d'infrastructures en soutenant les projets de développements régionaux et la stimulation de la demande. Le vice-Premier ministre Nazim Ekren a estimé le coût total des mesures de relance économique à 39,1 milliards de livres turques, ce qui équivaut respectivement à 0,9% et 2,9% du PIB en 2008 et 2009. Ces mesures pèsent sur le déficit public qui a atteint 1,8% du PIB en 2008 et qui est estimé à 5% pour 2009. Les deux ancrages traditionnels de l'économie turque joueront un rôle important dans la discipline budgétaire, notamment l'UE et ses critères de Maastricht et le FMI qui prévoit un volet de discipline fiscale dans ses accords.

Sous la pression de la crise, même le niveau de contraction de 3,6% estimé par le gouvernement nécessiterait des politiques rigoureuses qui stimuleraient à la fois la demande et l'offre. Les programmes d'aides sectorielles, surtout pour les industries basées sur l'emploi, ne contribueront pas seulement à la demande mais aussi au budget public en augmentant les revenus d'impôts. Par ailleurs, les mesures qui ont déjà été mises en œuvre comme la baisse des taux d'intérêt et les flexibilités de crédits d'exportations permettront un meilleur financement du commerce. Le ralentissement économique va limiter le déficit courant turc (5), qui devrait passer en dessous du seuil de 2% du PIB en 2009.

A côté de ces mesures qui donneraient des résultats immédiats, la stabilité des structures financières des entreprises turques après la crise dépendra du succès du gouvernement à établir, le plus tôt possible, les moyens du " Fonds de Garantie pour Crédits " afin de faciliter la provision des crédits d'investissement.

En résumé, 2009 et 2010 seront des années critiques pour les finances publiques et le financement du compte courant dont dépendra la stabilité économique turque pour faire face à la crise. Dans ce contexte, le secteur privé attribue une grande importance à la mise en œuvre d'un programme macro-économique sous la supervision du FMI. Ce programme neutralisera les effets des politiques de stimulation des demandes sur le budget public et permettra de continuer les réformes structurelles essentielles pour renforcer la résilience de l'économie turque aux chocs extérieurs.

Selon les prévisions du programme de pré-adhésion à l'UE 2009-2011, les taux de croissance annuelle seraient respectivement de -3,6%, 3,3% et 4,5%. Le taux d'inflation de l'année 2009 est évalué à 7,5%. Il diminuerait à 6,5% en 2010 et 5,5% en 2011. Par ailleurs, le gouvernement vise à limiter le dépassement du seuil de 3% du PIB pour le déficit budgétaire prévu par les critères de Maastricht, déficit qui devrait atteindre 5% du PIB en 2009, 3,75% en 2010 et 3,50% en 2011. Enfin, la dette publique ne dépasserait pas les 60% du PIB durant les trois prochaines années (6).

Au delà des mesures contre les effets de la crise, le gouvernement doit veiller au renforcement de la productivité et de la compétitivité de l'économie turque à moyen et à long terme. La sécurité de l'approvisionnement énergétique, les politiques pour améliorer l'environnement des affaires et des investissements sont essentielles pour se préparer à la période de l'après-crise. Parallèlement, les politiques structurelles comme la mise en œuvre d'une règle fiscale à moyen terme, la constitution d'une autorité autonome pour la collecte des recettes publiques et la lutte contre l'économie informelle marqueront le succès d'une croissance soutenue et durable. La lutte contre le chômage restera un grand défi pour le gouvernement turc. L'expérience a montré que, même dans les périodes de forte croissance économique, les mesures d'ordre macro-économiques restent inefficaces pour réduire le chômage et maintenir le seuil minimum de création de 550.000 emplois par an dans le secteur non-agricole pour le garder constant. Contre la pression de la crise économique sur le marché de travail, il faudra également renforcer les mesures existantes via une politique active de l'emploi.

L'impulsion de la reprise mondiale est certainement cruciale pour que la Turquie puisse réussir dans ses efforts de relance économique. Vu les premiers signes positifs aux Etats-Unis et en Europe, le secteur privé turc espère que les effets de la crise mondiale s'affaibliront vers la fin de 2011. Néanmoins, la détermination du gouvernement turc dans la mise en œuvre des réformes structurelles sera décisive pour la Turquie pour retrouver ses performances de croissance de 2002-2006 (7) et montrer sa capacité à devenir, en 2050, la 9e économie mondiale et la 3e en Europe après la Russie et la Grande-Bretagne (8). ■

(1) Entre le 15 septembre et le 23 octobre, la livre turque a perdu 14,6% de sa valeur par rapport à l'euro.

(2) 21,3% en janvier 2009 comparé au même mois de 2008

(3) 56,3% des exportations, soit 60,4 milliards de dollars, sont destinées au marché européen, 61% (65,6 milliards de dollars) sont dirigés vers la zone OCDE en 2007 et 66,3% des IDE réalisés en Turquie proviennent des pays membres de l'UE.

(4) 10,9 milliards d'euros entre octobre 2008 et février 2009

(5) 5,6% du PIB en 2008.

(6) 43,10% du PIB en 2009, 44% du PIB en 2010, 43,4% du PIB en 2011.

(7) En 2006, la Turquie est devenue la 17e puissance économique du monde avec un produit intérieur brut (PIB) de 504 milliards d'euros et un revenu par habitant de 6900 € (en parité de pouvoir d'achat), soit 28,9% de la moyenne de l'UE-15 (UE avant l'élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale)

(8) "With or without EU: Turkey's long-term growth potential", Global Economics Paper n°175, Goldman Sachs Economic Research, October 17, 2008

L'armée turque face à l'affaire Ergenekon

par Ugur Kaya, Doctorant à l'EHESS, Chercheur en sciences politiques

L'affaire Ergenekon continue à ébranler la vie politique en Turquie avec la douzième vague de gardes à vue et d'arrestations. Le nombre d'incarcérés dépasse désormais une centaine de personnes dont des officiers, des syndicalistes, des journalistes, des universitaires, des mafieux, des responsables de la police... Les procédures de perquisitions et d'interpellations mises en place, reposant parfois sur des présomptions légères, mettent en question la légitimité et l'objectif du procès.

Pour certains, le procès n'est qu'un moyen d'intimidation et de répression des milieux laïques, opéré par le gouvernement AKP. L'opposition condamne le procès comme étant " un coup d'Etat de l'AKP, et encore plus pénible, un coup d'Etat des procureurs (1) ". Ironiquement, cette appellation est en fait semblable à celle utilisée pour l'opération " mains propres " en Italie (2). D'ailleurs, il s'agit pour ceux qui défendent le procès d'une opération qui vise à détruire l'équivalent du " Gladio " italien en Turquie et donc d'une occasion à ne pas manquer malgré les maladroites du gouvernement et du parquet.

De fait, malgré toutes les critiques possibles sur la manière dont l'enquête est menée, l'affaire Ergenekon constitue non seulement le plus important procès judiciaire qu'ait connu la Turquie, mais aussi un véritable bouleversement politique qui aura sûrement des conséquences majeures. Son ampleur ne découle pas seulement du fait que l'on puisse juger des généraux, jadis intouchables, mais aussi parce que ce procès témoigne d'une transformation dans l'Etat turc. Des questions se posent aujourd'hui sur la position de l'armée vis-à-vis de ce procès et sur sa marge de manœuvre. Pour y répondre, il paraît judicieux d'analyser les rapports de forces et les transformations organisationnelles.

Le rôle politique de l'armée

Si l'armée a toujours été omniprésente dans la vie politique en Turquie, elle n'était ni le seul acteur de la scène politique, ni celui qui peut s'imposer selon son bon vouloir en dépit de toute autre dynamique. Malgré sa puissance, elle a toujours dû agir en tenant compte de la conjoncture interne et internationale. Contrairement à d'autres pays, en Turquie, l'armée n'a pas pour tradition de détenir directement le pouvoir exécutif. Elle préfère dessiner les limites du " cadre politique " et contrôler les acteurs politiques via différents moyens.

Son introduction " légale " dans la politique s'est cristallisée avec la Constitution de 1960 préparée par la junte qui lui octroyait aussi une autonomie économique et juridique. Mais la capacité de pression de l'armée ne s'arrête pas aux organismes de l'Etat. Son " image historique " dans l'opinion publique lui confère une légitimité sociale et politique. En outre, la course au pouvoir politique pousse les différents groupes à utiliser sa force " contraignante ", ce qui réciproquement mène les officiers politisés à utiliser leurs forces pour influencer la politique. Les dynamiques étrangères pèsent aussi sur les coups d'Etat. Selon Süleyman Demirel, sept fois Premier ministre et ancien président de la République, " si les intervenants avaient pu imaginer qu'ils n'auraient pas le soutien de certains pays [occidentaux] (3), ils auraient sans doute hésité davantage avant de passer à l'action. "

Cependant, le coup d'Etat de 1960, dirigé par des jeunes officiers, ouvre aussi la boîte de Pandore en déclenchant des fragmentations politiques au sein de l'armée. Après cette date, la détérioration de la chaîne hiérarchique devient une véritable préoccupation et environ 5000 officiers dont 232 généraux (4) sont exclus. Cette forme " d'auto-purification " est systématiquement effectuée après les coups d'Etat de 1971 et 1980.

Les années 1990, en Turquie, ont été celles d'une guerre de basse intensité liée à la question kurde. L'armée, usant de tous les moyens possibles, crée des formations semi-clandestines, notamment le JITEM(5), dont l'existence a été longtemps niée par les responsables militaires. Cette organisation est aujourd'hui pointée du doigt comme étant responsable de la disparition et de l'assassinat de milliers de personnes.

Dans sa lutte contre les mouvements kurdes, l'Etat s'est aussi servi de groupes mafieux. Ceux-ci, ayant des contacts avec les figures du parti du DYP, gagnent de plus en plus de liberté, surtout après 1993. La mafia " pro-étatique " prolifère au détriment de celle pro-PKK. Un accident de voiture, en 1996 à Susurluk, dévoile, par l'identité des victimes en présence, les relations occultes entre la mafia, les hommes politiques et la police, et devient une affaire d'Etat. Toutefois, le résultat du procès sera décevant pour l'opinion publique fort attentive aux suites de cette affaire. L'un des incidents les plus frappants est le refus du général Veli Küçük, fondateur du JITEM, de répondre à la convocation de la commission parlementaire formée pour enquêter sur ces relations.

En 2006, un autre événement confirme la position intouchable de l'armée. Des membres de la gendarmerie sont pris en flagrant délit d'attentat contre une librairie de Semdinli, à la frontière irakienne. Lors des réquisitoires, le futur chef de l'état-major, le général Büyükanit déclare concernant un des auteurs de l'attentat : " je le connais, c'est un bon garçon ". Le procureur qualifie cette déclaration de " tentative d'influencer la justice ", ce qui a l'effet d'une bombe dans le paysage médiatique. Il accuse également deux généraux et un colonel d'abus et de mauvais usage de l'autorité. Si l'affaire déclenche un séisme politique, c'est pourtant le procureur qui perd son poste.

Transformation de la vie politique

Depuis trois ans, quels changements ont rendu possible, pour la première fois, l'arrestation des généraux en retraite, dont un fut commandant en chef de la gendarmerie, un autre, ancien commandant de la Première armée ? Le général Küçük qui avait pu négliger le Parlement au moment de l'affaire Susurluk, est incarcéré depuis plus d'un an comme d'autres protagonistes de la même affaire. Hormis des officiers en retraite, plusieurs officiers en fonction sont aussi interrogés et écroués. Comment se fait-il que l'armée permette à la justice civile d'interpeller, de juger et d'arrêter ses membres, qui plus est, pendant le mandat d'un gouvernement dont l'allégeance aux principes kémalistes est mise en question ? Pourtant, il y a douze ans, le 28 février 1997, l'armée déclenchait une opération politique, baptisée " coup d'Etat post-moderne ", renversant le gouvernement de coalition dont le premier parti, Refah (RP), était accusé d'avoir agi contre le principe de laïcité.

La réponse réside dans l'évolution des dynamiques en Turquie. Sur le plan militaire, l'arrestation d'Öcalan, chef du PKK et l'amélioration des relations turco-syriennes, la stabilisation relative du nord de l'Irak ont diminué la perception des menaces en Turquie. Si le conflit avec le PKK se poursuit, il n'est pas aussi violent que pendant les années 1990.

Sur le plan économique, la crise de 2001, qui a profondément ébranlé l'économie du pays en décrédibilisant les trois partis de la coalition, a permis à l'AKP de gagner 363 sièges sur 550 aux élections de 2002. Grâce à l'application, avec succès, d'un programme de relance, certes défini avant son arrivée au gouvernement, l'AKP a obtenu un soutien non seulement d'une grande partie de la société mais aussi de la bourgeoisie.

Sur le plan politique, l'AKP ayant tiré les leçons du 28 février, ne commet pas les mêmes erreurs que le RP. Il serait d'ailleurs erroné de dire que les deux partis ont des orientations sociopolitiques complètement identiques. L'AKP conduit une politique acceptable pour l'Occident. Surtout, à l'intérieur du pays, il obtient un soutien bien plus élevé par rapport aux autres partis, ce qui réduit les possibilités d'une alternance de gouvernement. En l'absence d'alternative crédible, d'éventuels projets de renversement de l'AKP sont encore moins imaginables.

Même s'il existe des milieux qui peuvent souhaiter la chute du gouvernement, une action de l'armée n'aura ni soutien, ni légitimité sociale ou politique. Et plus important encore, elle n'aura pas l'appui de la bourgeoisie, acteur incontournable lors des coups d'Etat précédents. Au niveau international, une ingérence directe de l'armée dans la politique provoquerait de vives réactions et perturberait notamment les relations entre la Turquie et l'Union européenne, déjà délicates. En effet, elle susciterait une crise politique et économique tellement profonde qu'aucun de ses responsables ne pourrait gouverner le pays. Il est impossible que l'état-major actuel n'en soit pas conscient. Les réussites successives de l'AKP aux élections laissent penser que les tensions liées au procès Ergenekon, loin de la renforcer, érodent la popularité de l'armée, déjà en baisse. C'est dans ce contexte que, pour l'état-major, il semble plus judicieux de " lâcher du lest " pour stopper la détérioration de son image au sein de l'opinion publique.

La position des dirigeants de l'état-major dans cette affaire Ergenekon est aussi un moyen de régler certains dysfonctionnements internes. L'un des problèmes organisationnels consiste en la formation de clivages au sein de l'armée. A partir de 1999, les médias évoquent de plus en plus l'existence de diverses factions dans l'armée, notamment avec l'arrivée de Hüseyin Kivrikoglu (6) au commandement de l'état-major. Celui-ci, affirmant ses divergences avec son successeur, Hilmi Özkök, confirmera plus tard qu'il était contre sa promotion (7). Après le départ de Kivrikoglu, les tensions perdurent entre l'équipe proche de ce dernier et Özkök. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que les généraux qui sont arrêtés font pour la plupart partie de ce groupe, comme le général Kiliç interrogé dans le cadre du procès Ergenekon, ancien secrétaire général du Conseil de Sécurité Nationale (8) et réputé pour sa vision " eurasiste " défendant un rapprochement avec l'Iran et la Russie.

Un second problème qui affecte la corporation militaire est lié à la " guerre sale " au sud-est du pays en y introduisant des relations corrompues et illicites, et qui détériore sa structure hiérarchique. L'appât du gain, considérable, peut être tentant pour des officiers en fonction dans une région où la contrainte judiciaire n'a que peu de poids. Si l'état-major a permis certains écarts dans une logique de guerre, il devait agir à un moment donné pour empêcher une dégénération mafieuse profonde dans l'armée.

Vu le développement du procès et les fuites de documents, on peut en déduire que l'affaire Ergenekon est tolérée - et même soutenue implicitement dans certains de ses aspects - par la haute hiérarchie militaire. Mais la tradition corporatiste de l'armée et les caractéristiques du gouvernement de l'AKP ne permettront pas une coopération directe ou un encouragement. L'assentiment de l'armée n'est pas non plus sans limites, et s'arrêtera sans doute à l'objectif de mettre fin à sa multipolarisation interne.

Répercussion sociopolitique du procès Ergenekon

Si l'affaire a des conséquences conjoncturelles et juridiques immédiates, son plus grand effet se verra à long terme et sera plus social. Déjà, elle a complètement modifié l'image de l'armée dans la perception de la société. Cette dernière et les milieux politiques sont plus conscients de leur marge de manœuvre potentielle et peuvent ainsi se débarrasser de leurs complexes d'infériorité à l'égard des organismes militaires. La destruction de certains mythes aura des répercussions sur toutes les relations civilo-militaires. En outre, les intentions d'intervenir militairement sur la politique seront freinées par le message de ce procès affirmant que de tels actes ne seront pas ou plus tolérés.

L'atmosphère créée par cette affaire permet aussi un épanouissement de la société qui remet en question les tabous tels que " l'immunité politique " de l'armée empêchant de lui demander des comptes et d'émettre des critiques à son encontre, ainsi que le traitement

par l'Etat de la question kurde. D'ailleurs certains journaux s'interrogent sur de possibles provocations et manipulations opérées pour raviver sans cesse les tensions à ce sujet. Bien entendu, la normalisation des relations civilo-militaires n'est pas une idée facile à assimiler par des gens formés pour être la force prétorienne de l'Etat. Elle dépend aussi de l'évolution des problèmes impliquant jusqu'à aujourd'hui les forces armées, notamment la question kurde et Chypre, et du courage du gouvernement, et des partis politiques, à affronter ces questions. ■

(1) 15 avril 2009, CNNTurc, www.cnntrc.com.

(2) Briquer (Jean-Louis), " 'Juges rouges' ou 'Mains propres' ", *Critique Internationale*, n°. 15, 2002.

(3) Mehmet Altan, *Darbelerin Ekonomisi*, Istanbul, Iyi Adam, 2001, p. 131

(4) Dont 1800 étudiants militaires. M.A. Birand, Emret Komutanim, *Milliyet Yayinlari*, Istanbul, 1986, p. 262,

(5) Service de renseignements et antiterrorisme de la gendarmerie

(6) Réputé pour avoir gardé une certaine distance avec les Etats-Unis, celui-ci était le seul chef d'Etat-major turc à n'y être jamais allé.

(8) *Hürriyet*, 11 mars 2008.

(9) Milli Güvenlik Kurulu (MGK). Instauré en 1961 le Conseil de sécurité national comprend des militaires et des civils. Son rôle avait augmenté considérablement après le coup d'Etat du 12 septembre 1980, mais depuis les réformes de 2003 et le rapprochement avec l'UE, sa puissance a commencé à décliner.

La question kurde : un enjeu de politique intérieure en Turquie au lendemain des élections municipales et à l'aube de la conférence d'Erbil

par Alican Tayla & Bastien Alex, Assistants de recherche à l'IRIS

La bipolarisation politique opposant les islamo-conservateurs et les kémalistes en Turquie, illustrée depuis 2002 par le clivage AKP-CHP(1), a progressivement conduit à un durcissement du sentiment nationaliste. Même si, initialement, cette radicalisation n'était pas dirigée contre les Kurdes mais contre l'AKP, ceux-ci en sont les premières victimes. Le ressentiment croissant à leur égard en période de trouble (agressions, actes de vandalisme contre des magasins appartenant à des Kurdes à l'Ouest) est toujours un facteur négatif compromettant les possibilités de règlement de la question kurde, pouvant conduire à une reprise des hostilités du PKK(2) alors que celui-ci a déclaré un cessez-le-feu jusqu'au 1er juin. Les élections municipales du 29 mars 2009 étaient cependant l'occasion d'observer l'évolution du positionnement des principaux acteurs sur ce dossier, au moment où une solution politique à l'échelle régionale semblait se dessiner dans le cadre d'une conférence organisée à Erbil, capitale de la région autonome du Kurdistan irakien.

L'AKP s'est distingué durant la campagne électorale par un engagement politique massif au Sud-est, région peuplée majoritairement par des Kurdes. Le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan a fait part, à maintes reprises lors de déclarations publiques, de son ambition de conquérir les principales villes kurdes. Dans cette optique, l'AKP a lancé une véritable opération de clientélisme électoral allant jusqu'à distribuer des appareils électroménagers dans plusieurs villes. Dans un pays qui niait jusqu'il y a peu l'existence même de la langue kurde, le lancement, au début de l'année, de la chaîne publique TRT 6 en langue kurde(3) peut être considéré comme une grande avancée pour la reconnaissance des droits des minorités. Cependant, cette dernière est à nuancer puisqu'en Turquie, les chaînes publiques n'ont aucune véritable autonomie par rapport au gouvernement qui désigne directement leurs dirigeants. D'ailleurs, il n'existe toujours pas de législation autorisant de manière générale la création de chaînes privées diffusant en kurde. TRT 6 est donc une chaîne étatique et sans doute un outil de propagande, en langue kurde certes, mais qui défend la vision centralisatrice du gouvernement. De plus, son lancement juste avant des élections si importantes pour l'AKP dans le Sud-est n'est pas un hasard. Rappelons aussi que ce n'est pas la première fois que le Premier ministre adoucit le ton envers les Kurdes en période électorale. Ainsi, au cours de la campagne des législatives anticipées de juillet 2007, il s'était opposé aux opérations militaires contre le PKK au nord de l'Irak et avait obtenu de nombreux votes kurdes. Mais cette période de frictions avec l'armée a été de courte durée puisque quelques mois plus tard, les opérations transfrontalières se multipliaient, avec le feu vert du Parlement, en réponse aux attaques du PKK.

Ces élections étaient également un bon test pour le Parti de la société démocratique (DTP, le parti kurde), sous la menace d'une fermeture potentielle depuis novembre 2007. Même si ce procès ne fait plus les gros titres de la presse, notamment depuis la décision de la Cour constitutionnelle, en juillet 2008, de ne pas dissoudre l'AKP le risque demeure réel. Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que celle-ci dissout un parti kurde (4) accusé d'être " un foyer d'activités contraires à l'indépendance de l'Etat " (5) lié au PKK.

Autre élément de tension, la recrudescence des arrestations de mineurs kurdes. La réforme du 29 juin 2006 de la loi sur la lutte contre le terrorisme, présentée officiellement comme un adoucissement des procédures existantes, a retiré des compétences du Tribunal pénal pour enfants le traitement des affaires liées au terrorisme qui concernent les mineurs de 15 à 18 ans. Cette compétence appartient désormais à la Cour d'assises qui prend en charge exclusivement les accusations liées au terrorisme depuis sa création. Ainsi, un mineur accusé d'avoir manifesté le visage masqué et d'avoir résisté aux forces de l'ordre encourt une peine de 16 ans et demi à 34 ans alors qu'un mineur du même âge, accusé d'homicide encourt une peine maximale de 15 ans. Cette loi, en violation de la Constitution turque et de la Convention internationale des droits des enfants de l'ONU dont la Turquie est signataire a permis l'arrestation de près de 3 000 mineurs depuis 2006, notamment lors des manifestations contre la visite d'Erdogan à Diyarbakir au moment de la campagne électorale, puis pendant le Nevroz (fête traditionnelle iranienne célébrée aussi par les Kurdes) (6).

Pourtant, le DTP ne semble pas affecté par la campagne agressive de l'AKP et remporte les huit villes-clés du Sud-est. Ses candidats dépassent la barre des 50% dans la plupart des grandes villes comme Diyarbakir, où le maire sortant du DTP est réélu avec plus de 65% des voix. Avec un score national de 5,04%, cette formation s'impose comme la quatrième force politique du pays et renforce son statut de premier parti dans le sud-est. " L'échec " de l'AKP, ainsi que l'ont désigné les médias et l'opposition, est quelque peu exagéré sur le plan national (premier parti avec 40,1% des voix), mais force est de constater que sa défaite est catégorique au Sud-Est.

Deux évènements majeurs ont eu lieu au lendemain des élections. Le premier est le discours sur le bilan annuel de l'armée prononcé par Ilker Basbug le 14 avril 2009. L'emploi, pour la première fois par un chef d'état-major du mot " kurde " dans une allocution officielle et son insistance sur l'expression " peuple de Turquie " (et non " peuple turc ") ont défrayé la chronique, ce qui a aussi été interprété comme une volonté d'apaisement après un épisode électoral tendu. Le second est l'opération policière menée contre le DTP, trois semaines après la tenue du scrutin. Le 18 avril, 51 personnes issues du DTP, dont 3 vice-présidents, sont mises en examen dans le cadre d'une instruction liée au PKK. Son Secrétaire général, Ahmet Türk, dirige le groupe parlementaire de 21 députés, qui a régulièrement été accusé de mener une politique fondée sur l'identité, dangereuse pour l'unité de l'Etat, et d'entretenir des relations avec le PKK. Cette opération de grande ampleur au lendemain de la victoire régionale aux élections a soulevé l'indignation d'une partie des intellectuels et la colère de l'immense majorité de la population kurde qui a manifesté massivement dans plusieurs villes. Ces mouvements de protestation ont engendré de nombreuses arrestations, y compris de nouveau chez les mineurs. Certains y voient, entre autres, une

forme de revanche après la défaite de l'AKP dans la région. D'autres considèrent cette opération judiciaire comme une réactivation du procès contre le DTP, visant à établir un climat qui légitimerait une éventuelle décision de fermeture du parti. Dans tous les cas, nous pouvons constater une certaine contradiction entre ces deux messages : apaisement d'un côté avec le discours de l'état-major, durcissement de l'autre, avec l'opération contre le DTP. Cela laisse à penser que le pouvoir judiciaire et l'armée ne constituent plus un bloc homogène.

L'arrestation des membres du DTP peut aussi être interprétée comme une volonté de l'affaiblir et de marginaliser le rôle des Kurdes de Turquie lors de la conférence en préparation qui devrait se tenir à Erbil. Cette conférence était à l'origine une proposition d'Abdullah Öcalan, le leader du PKK emprisonné depuis 1999, de réunir les Kurdes de Turquie, d'Irak, d'Iran et de Syrie, autour du thème de l'autodétermination du peuple kurde. Lors d'une visite à Erbil en mai 2008, Ahmet Türk a transmis cette proposition à Massoud Barzani, président de la région autonome du Kurdistan. Ce dernier a donné son accord quelques mois plus tard après en avoir toutefois modifié le thème central. En effet, la reprise des affrontements entre l'armée turque et le PKK au nord de l'Irak au cours de l'été et les pressions des Etats-Unis et de Jalal Talabani (président de la République irakienne, fondateur de l'Union patriotique du Kurdistan) l'ont conduit à accepter, en décembre 2008, la tenue de la réunion tout en limitant l'ordre du jour à une discussion sur la reddition du PKK. Cependant, il ne s'agit nullement d'une décision imposée, Barzani étant conscient qu'un rapprochement avec l'Etat turc servirait mieux ses intérêts régionaux qu'un rôle d'interlocuteur privilégié du PKK.

Les dirigeants kurdes ont d'ailleurs du mal à trouver une véritable position commune sur les objectifs de la conférence et ses participants. Massoud Barzani se retrouve dans une situation délicate, coincé entre son statut de leader populaire kurde et le rôle de modérateur partisan d'un dépôt des armes du PKK que voudraient lui faire jouer les Etats-Unis et Talabani. Pour sa part, Ahmet Türk a insisté sur l'importance de la participation du PKK à cette conférence quand ce dernier, irrité par la tournure qu'a prise l'organisation de la réunion et, naturellement, en désaccord avec l'ordre du jour, a menacé de la boycotter et de poursuivre la lutte armée.

Les enjeux de cette conférence pour la Turquie où les médias célèbrent déjà la future reddition du PKK ne sont pas négligeables. Ainsi, il semblerait que l'armée ait compris l'impossibilité d'éradiquer militairement le PKK et la difficulté politique de reléguer le DTP au second plan par la voie des urnes.

Il faut bien comprendre le rôle de l'armée en Turquie, qui dispose non seulement d'une prégnance politique, ce qui est déjà préjudiciable d'un point de vue démocratique, mais aussi d'une puissance économique (7). " L'armée, garante de la démocratie ", formule qui apparaît comme une contradiction dans les termes est pourtant acceptée de fait en Turquie, qui a connu trois coups d'Etats et où un contexte de terreur perdure depuis 25 ans. En ce sens, l'existence d'un ennemi intérieur ne pourrait-elle pas servir au maintien de cette tutelle de l'armée sur la société turque ? Pourtant, le discours précité d'Ilker Basbug apporte des éléments nouveaux, notamment lorsqu'il invite le gouvernement à " faire des réformes pour inciter les combattants à quitter l'Organisation ", ce qui sous-entend probablement une extension de l'amnistie. A ce propos, il est important de noter qu'une marginalisation trop brutale du PKK le conduirait sans doute à se radicaliser davantage. Cela risquerait de créer un nouveau cycle de violences qui replongerait la Turquie dans l'insécurité.

La conférence d'Erbil est-elle en mesure d'apporter des réponses adéquates à ces questions ? Il serait bien entendu naïf de croire que le PKK qui a pris les armes il y a 25 ans accepte de les déposer à cette occasion. D'ailleurs, la conférence est systématiquement repoussée, principalement à cause du différend sur la question de la participation de celui-ci, alors même qu'elle perdrait grandement de son efficacité en son absence. Considérant toutes ces incertitudes, il serait optimiste d'attendre de grandes avancées de cette conférence dont la tenue n'est toujours pas officiellement confirmée.

L'instrumentalisation de la question kurde en Turquie, aussi bien par les partis politiques et l'armée que par les médias ne fait qu'exacerber les tensions et creuser un fossé entre les deux communautés. Ce problème ne pourra se résoudre sans l'implication d'un interlocuteur kurde. Celui-ci existe déjà : il s'agit du DTP. Malgré toutes les critiques que l'on peut lui adresser, y compris le fait qu'il ne soit pas totalement indépendant du PKK, il demeure un représentant politique démocratique et constitue donc l'unique alternative à la lutte armée menée par le PKK. La dissolution du DTP aurait donc des répercussions catastrophiques non pas seulement pour la cause kurde mais aussi pour la démocratie en Turquie et s'attaquer simultanément au PKK et au DTP ne ferait qu'aggraver la situation déjà problématique. La seule façon de trouver une solution viable à ce problème majeur demeure objectivement l'arrêt des pressions judiciaires et politiques constantes envers les Kurdes et la main tendue au DTP qui vient une fois de plus de confirmer sa légitimité politique en remportant les élections au Sud-Est. ■

(1) AKP : Parti de la justice et du développement, au pouvoir depuis 2002. CHP : Parti républicain du peuple, fondé par Mustafa Kemal, aujourd'hui premier parti de l'opposition.

(2) Parti des travailleurs du Kurdistan, considéré comme une organisation terroriste par la Turquie, l'Union européenne et les Etats-Unis.

(3) La plupart des émissions et des programmes sont en kurmandji, le dialecte kurde le plus parlé en Turquie, mais il y a aussi certaines émissions en zazaki et bientôt en sorani.

(4) Le Parti de la démocratie (DEP) en 1994 et le Parti démocratique du peuple (HADEP) en 2003, tous deux kurdes, ont été dissous par la Cour constitutionnelle pour des motifs similaires. D'autres formations se sont auto-dissoutes pour reformer un nouveau parti sans attendre l'issue des procès.

(5) " Le parti en question est devenu le foyer d'activités contraires à l'indépendance de l'Etat et à son unité indivisible ", affirme notamment le document, selon un communiqué de la Cour de cassation. (Source : AFP)

(6) Selon le ministre de la Justice Mehmet Ali Sahin, en 2006 et 2007 1572 mineurs ont été jugés et 147 ont été emprisonnés. On estime que 800 arrestations ont eu lieu depuis janvier 2009.

(7) L'armée dispose d'un important fonds d'investissement, OYAK, et possède des banques, des usines, mais aussi des partenariats commerciaux avec des entreprises étrangères comme AXA ou Renault.

L'affirmation de la politique régionale turque

par Didier Billion, Directeur adjoint de l'IRIS

Depuis plusieurs mois nous constatons une fréquente évocation du rôle de la Turquie à propos de crises ou d'événements qui retiennent l'attention internationale : reprise des contacts indirects entre la Syrie et Israël révélée au printemps 2008, crise géorgienne de l'été 2008, évolution des relations avec la Russie, présence au sommet quadripartite de Damas en septembre 2008, accession au Conseil de sécurité de l'ONU, débats sur le tracé du gazoduc Nabucco qui doit relier l'Asie centrale à l'Autriche, nombreuses initiatives lors des tragiques événements de Gaza de la fin de l'année 2008... les responsables diplomatiques et politiques d'Ankara semblent être au cœur de la plupart des dossiers internationaux les plus délicats. De nombreux observateurs semblent surpris et évoquent non seulement un nouveau rôle de la Turquie mais aussi une modification des axes de sa politique extérieure, allant même, pour certains, jusqu'à évoquer bien imprudemment un néo-ottomanisme.

Les toutes dernières semaines ont, il est vrai, confirmé l'affirmation de la Turquie sur l'échiquier international, puisque au début du mois d'avril on la retrouve successivement au sommet du G 20, celui de l'OTAN, puis lors de la visite du président Obama qui lui consacre la deuxième visite officielle de son mandat, et enfin organisatrice du deuxième Forum de l'Alliance des Civilisations de l'ONU, les 6 et 7 avril, après avoir été l'hôte du cinquième Forum de l'eau au mois de mars.

Au cours du sixantième anniversaire de l'OTAN la Turquie manifestera fortement sa singularité en n'hésitant pas à s'opposer au choix de Anders Fogh Rasmussen pour le poste de Secrétaire général de l'Alliance atlantique. On peut d'ailleurs s'interroger sur les raisons qui ont poussé Washington à imposer ce candidat dont on se souvient, qu'alors Premier ministre du Danemark, il avait refusé en 2005 de recevoir les ambassadeurs des Etats arabes qui demandaient audience à propos de la funeste affaire des caricatures de Mahomet. Rappelons en outre que A. F Rasmussen, prônant un libéralisme économique sans contrôle et allié à l'extrême droite populiste dans son pays, fut un des soutiens les plus fidèles de G. W Bush dans l'agression contre l'Irak. Au moment où l'Alliance atlantique reconnaît qu'elle n'a pas de tâche plus urgente que de stabiliser l'Afghanistan et le Pakistan, on peut douter que le choix du nouveau Secrétaire général soit le plus judicieux. La Turquie l'a parfaitement saisi et n'a donc pas hésité à porter le fer en s'opposant à la candidature de ce dernier, désigné par les Etats-Unis. Les arguments d'Ankara concernant la nécessité de s'opposer à tout ce qui pourrait peu ou prou alimenter la thèse du choc des civilisations sont de ce point de vue légitimes et l'Histoire indiquera si Barack Obama, en négociant pied à pied avec les dirigeants turcs et en obtenant un compromis avec eux, dont il est le garant, a sous estimé les arguments avancés. Ledit compromis a en tout cas permis à la Turquie d'obtenir un poste de Secrétaire général adjoint au sein de l'Alliance atlantique, ainsi que deux postes civils, dont celui d'envoyé spécial de l'OTAN en Afghanistan, la possibilité de rejoindre l'Agence européenne de Défense, ce qui lui était refusé depuis plusieurs années, la perspective de bénéficier de deux ou trois postes supplémentaires dans la structure militaire intégrée de l'OTAN et *last but not least* le Premier ministre turc aurait obtenu de A. F Rasmussen l'engagement de fermer la chaîne de télévision *Roj TV*, liée à l'organisation terroriste PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), qui émet du Danemark.

En ayant négocié de façon particulièrement résolue leurs exigences et en n'hésitant pas à s'opposer aux choix de l'administration américaine, les dirigeants turcs ont indiqué une nouvelle fois que la défense de leurs intérêts nationaux étaient prioritaires sur les autres considérations et qu'en aucun cas, n'en déplaise à leurs contempteurs, on ne pouvait les suspecter d'un alignement acritique sur Washington. Même si cette détermination a heurté certaines sensibilités - Bernard Kouchner s'est ainsi déclaré " choqué " par la pugnacité de la délégation turque et par son insistance à raviver le débat à propos de l'affaire des caricatures de Mahomet - il n'en reste pas moins que la Turquie est un des Etats qui retire le plus de bénéfice politique de ce sixantième anniversaire de l'OTAN.

Barack Obama obligé de négocier pied à pied avec ses interlocuteurs turcs n'en a visiblement pas conçu d'amertume, puisque se rendant en Turquie dans la foulée des sommets du G20 et de l'OTAN, il insistera sur le rôle régional irremplaçable de la Turquie. Son objectif était clair : ayant parfaitement intégré la considérable dégradation de l'image et de la perception des Etats-Unis dans la région, une de ses priorités est de contrer cette tendance dont il comprend qu'elle fait le lit des thuriféraires du choc des civilisations. De ce point de vue la Turquie, par son histoire, sa position géographique et le dynamisme diplomatique dont elle a fait preuve au cours de ces derniers mois, est le meilleur point d'appui pour redéployer la politique étatsunienne. Le fait que ce pays soit la destination de son deuxième voyage officiel, qu'il y séjourne deux jours, au terme d'une tournée européenne, vaut pour symbole et, nous le savons, les symboles ont souvent une forte charge politique. Un des accords auxquels sont parvenus Américains et Turcs, dont les modalités précises ne sont toutefois pas encore précisément élaborées, est d'ailleurs particulièrement révélateur. En effet, la Turquie a accepté le principe de mettre à disposition quelques unes de ses bases militaires pour faciliter le retrait programmé des troupes américaines d'Irak ; décision prise juste six années après que son Parlement ait refusé, en mars 2003, la demande de G. W Bush de déployer 62 000 hommes au sol pour attaquer l'Irak par le nord. Décidément, l'histoire a parfois des clins d'œil que doivent apprécier politiques et diplomates turcs en apparaissant comme ceux qui se sont opposés à la politique unilatéraliste de l'administration Bush mais qui acceptent de faciliter la mise en œuvre d'une nouvelle étape de l'hypothétique règlement de la question irakienne. D'autant que par ailleurs un sensible rapprochement s'est opéré ces derniers mois avec le président irakien Jalal Talabani, et le dirigeant de l'entité kurde du nord de l'Irak, Massoud Barzani, visant à isoler le PKK et le contraindre à accepter de déposer les armes. Un comité tripartite turco-américano-irakien a été constitué à cet effet au mois de novembre 2008, et ses objectifs confirmés par le président turc, Abdullah Gül, en présence de son homologue irakien, lors d'une visite officielle à Bagdad, la première de ce niveau depuis 34 ans, au mois de mars 2009.

L'aura actuelle de la Turquie dans la région est incontestable. Nous nous rappelons que durant plusieurs mois elle a pu affirmer son rôle de facilitateur entre la Syrie et Israël jusqu'au moment où l'Etat hébreu a lancé la meurtrière opération *Plomb durci* contre la bande de Gaza en décembre 2008. Le Premier ministre turc a alors sillonné la plupart des capitales régionales, à l'exception de Tel Aviv, pour ten-

ter de parvenir à un cessez-le-feu et intégrer le Hamas à une solution politique. Puis, quelques semaines plus tard, il n'hésita pas à quitter bruyamment le Forum économique de Davos s'estimant, à juste titre, défavorisé dans le temps de parole qui lui était octroyé par rapport à Shimon Pérès qui participait à la même table ronde. Notons que le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabe, l'Egyptien Amr Moussa, également présent sur le plateau, n'a pour sa part pas jugé utile de sortir. Au-delà des personnalités respectives, on sait Recep Tayyip Erdogan assez impulsif, cet épisode de Davos indique que désormais la Turquie ne veut plus s'en laisser compter, se considère comme un des acteurs régionaux centraux et exige d'être respectée. C'est finalement la différence fondamentale avec ceux des Etats arabes qui sont inféodés aux Etats-Unis et qui acceptent quasi systématiquement la ligne de moindre résistance quant aux exigences de Washington. Nous savons d'ailleurs que Ban Ki Moon, lui aussi présent à Davos, a appelé le Premier ministre turc pour lui confirmer sa réprobation quant à l'inéquitable répartition du temps de parole lors du débat et surtout pour lui demander de rester au service de la paix au Moyen-Orient. Par son attitude et son franc parler R. T Erdogan a exprimé les vexations et les frustrations du monde musulman, ce qui lui vaut en son sein une popularité rarement atteinte par un dirigeant turc. Si Recep Tayyip Erdogan a eu raison de dire son fait aux Israéliens, comme l'avait fait Jacques Chirac en son temps, cela ne signifie évidemment pas une quelconque rupture des relations diplomatiques avec Israël ou la dénonciation des accords de coopération militaire de 1996. C'est très précisément cette capacité de la Turquie à se trouver à la confluence d'intérêts divergents, ou opposés, qui fait sa force et fonde sa capacité d'attraction potentielle.

Cette forte capacité s'illustre aussi en Afghanistan. Membre important de l'ISAF (International Security Assistance Force), dont elle a exercé le commandement à deux reprises, et bientôt une troisième fois, la Turquie prône une solution politique et la décline à deux niveaux. Tout d'abord par une démarche inclusive visant à intégrer tout ou partie des groupes talibans dans un processus de pourparlers puis de négociations. Ensuite, en aidant le Pakistan à se stabiliser, considérant que le bombardement de son territoire ne peut qu'affaiblir le gouvernement et l'administration de Asif Ali Zardari. Pour ce faire la Turquie a été à l'initiative de trois rencontres entre dirigeants afghans et pakistanais, respectivement tenues en avril 2007, décembre 2008 puis enfin au début du mois d'avril 2009, à Ankara et Istanbul. Les deux dernières ont réuni les trois chefs d'Etat, A. A Zardari, Hamid. Karzaï et Abdullah Gül et s'inscrivent dans une logique de règlement global et régional. Chacun comprend aisément que ces réunions initiées par l'unique pays culturellement musulman membre de l'OTAN peuvent avoir une réelle efficacité et renforcent en tout cas le rôle de la Turquie dans la recherche d'une solution politique à la dégradation de la situation afghano-pakistanaise, ce que le nouveau président américain semble avoir parfaitement saisi.

Enfin, dans ce bref tour d'horizon, il faut mentionner l'affirmation de la Turquie à jouer un rôle de médiateur entre l'Iran, les Etats-Unis et ladite communauté internationale. Si Ankara a soutenu les sanctions votées par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'encontre de Téhéran il n'en demeure pas moins que l'intérêt turc vise avant tout à une sortie de crise diplomatique. Etat frontalier de l'Iran, possédant d'importants contrats d'hydrocarbures avec ce dernier, la Turquie craint par dessus tout une crispation de la situation, notamment des dérapages de type militaire, et vise à un rapprochement entre Téhéran et Washington. Ahmet Davutoglu, le très influent conseiller diplomatique du Premier ministre, considère de ce point de vue qu'un nouveau jeu de sanctions ne pourrait qu'aboutir à un renforcement des radicaux en Iran, ce à quoi personne n'a évidemment à gagner. Les contacts réguliers avec les dirigeants iraniens entretenus par Ankara et l'importance nouvelle accordée par l'administration Obama à la Turquie peut fournir un rôle important à cette dernière pour contribuer à la résolution de la crise.

Ces quelques points de repère, loin d'être exhaustifs, indiquent clairement le rôle nouveau de la Turquie dans une région traversée par les tensions et les conflits. Qu'on ne se méprenne pas, cette dynamique n'a aucun rapport avec une sorte de " néo-ottomanisme ", pseudo concept dont certains commentateurs abusent sans beaucoup de discernement. C'est bien plutôt l'expression de l'affirmation des intérêts nationaux d'un pays qui mesure ses atouts dans le jeu régional et qui s'inscrit résolument dans la perspective de peser positivement dans la stabilisation de cet Orient compliqué... Le nouveau président Obama a parfaitement intégré cette nouvelle donne, souhaitons que les dirigeants européens manifestent la même intelligence politique. ■

La Turquie et la porte du Caucase du Sud

par Gaidz Minassian, Chercheur au GAP-DRIS (Groupe d'Analyse Politique - Défense, Relations Internationales, Sécurité) à l'université Paris X Nanterre

La guerre des Cinq jours entre la Russie et la Géorgie a marqué un tournant dans la politique sud-caucasienne de la Turquie. Neutre dans ce conflit entre deux de ses partenaires, Ankara a tiré profit du coup de force russe. La Turquie a obtenu des Etats sud-caucasiens et de la Russie leur accord sur le projet de plateforme de stabilité et de coopération régionale. En quelques semaines, Ankara a signé un partenariat stratégique avec la Russie, consolidé ses relations militaires avec l'Azerbaïdjan et renforcé ses liens avec la Géorgie. Quant aux relations turco-arméniennes, elles se dégèlent lentement. Depuis 1993, la Turquie a fermé sa frontière avec Erevan pour deux raisons : solidarité avec l'Azerbaïdjan dans le conflit du Haut-Karabakh contre l'Arménie ; hostilité à toute reconnaissance du génocide arménien de 1915. Or, en quelques mois, une lueur d'espoir est apparue. Après la première visite d'un chef d'Etat turc en Arménie le 6 septembre 2008 pour assister au match de football Arménie-Turquie, Erevan et Ankara ont signé une déclaration conjointe le 22 avril 2009 à propos de la mise en place d'une " feuille de route " en vue de normaliser leurs relations. La " diplomatie du football " a donc fait effet, le dialogue est engagé. Et pourtant, en dépit de progrès stratégiques indéniables, la Turquie n'a toujours pas de politique régionale dans le Caucase du Sud.

Les trois vecteurs de pénétration dans le Caucase du Sud

La Turquie appréhende le Caucase du Sud comme un espace connu mais instable duquel elle entend affirmer un statut de puissance. Pour cela, Ankara se fonde sur trois ressorts. Le premier est l'héritage du passé. L'isthme caucasien n'est pas une terra incognita pour la Turquie : existence de communautés turcophones, poids de l'ottomanisme, réveil de la mémoire turque tournée vers l'Asie et guerres contre la Russie. Depuis la chute de l'URSS, la Turquie s'est préoccupée de la paix dans le Caucase. Elle a également tenté de stabiliser sa périphérie en multipliant les médiations régionales. Mais, globalement, la Turquie dont le voisinage sensible constitue une menace pour la paix en Europe n'ignore pas qu'à l'heure où les négociations d'adhésion à l'UE ralentissent, elle doit avant tout sécuriser ses frontières pour mieux protéger celles de l'Europe.

Outre son influence dans la sphère turcophone, la Turquie se fonde également sur des relations privilégiées avec la Russie pour avancer ses pions. Longtemps ennemis, Turcs et Russes partagent une volonté commune de construire un monde multipolaire : les premiers réfléchissent en termes de zones d'influence et les seconds poursuivent une diplomatie d'autonomisation à l'égard des Etats-Unis en s'activant dans plusieurs dossiers (Iran, Syrie-Israël, Irak, Liban, Palestine-Israël). La Turquie et la Russie ont toutes les deux exprimées leurs réserves quant à la prochaine signature du partenariat oriental entre l'Union européenne et six ex-républiques soviétiques, dont les trois du Caucase. La Russie prétend y voir une atteinte à son pré carré ; la Turquie s'en méfie car elle craint d'y être associée comme solution de rechange à son intégration à l'UE. Turcs et Russes ont des intérêts communs autour du bassin de la mer Noire et au nom de leur partenariat énergétique, les anciens rivaux sont entrés dans une logique de compromis depuis les années 2000. Avec pragmatisme, Ankara reconnaît à Moscou un rôle prééminent dans la région même si Turcs et Russes n'ont pas la même lecture des convulsions du Caucase du Sud.

Enfin, face aux trois marchés émergents, la Turquie apparaît comme la première puissance occidentale. Après le BTC et le BTE, la Turquie compte sur le projet de ligne ferroviaire Bakou-Tbilissi-Akhalkalaki-Kars pour conforter sa politique d'attraction. En 2007, la Turquie est devenue le deuxième fournisseur (10,9%) et le premier client de l'Azerbaïdjan (17,4%). En 2005, Ankara était la deuxième source des importations géorgiennes (15,2%) et la première destination des exportations de Tbilissi (13,2%). La Turquie s'intéresse d'autant plus à ces trois économies qu'elle défend le projet de gazoduc Nabucco, soutenu par les Occidentaux et censé relier l'Asie centrale à l'Autriche via la Turquie. En dépit des difficultés - manque de moyens et de réserves gazières - Ankara tient à ce pipeline pour conforter son statut de pays de transit énergétique. Les Turcs utilisent par ailleurs ce projet pharaonique pour peser sur le processus d'adhésion à l'UE. Ils entendent aussi synchroniser la réalisation de ce projet en normalisant leurs relations avec l'Arménie et en favorisant un règlement du conflit du Haut-Karabakh sans contrarier leur allié, l'Azerbaïdjan. Ce dessein ambitieux traduit cependant une faiblesse : Ankara n'a pas de stratégie régionale dans le Caucase du Sud.

De l'absence de politique régionale efficace

Pendant longtemps, on a parlé de croix géopolitique avec un axe horizontal Turquie-Géorgie-Azerbaïdjan contre un axe vertical, Russie-Arménie-Iran. Or, non seulement il n'y a pas d'alliances trilatérales formelles, mais en plus le Caucase du Sud n'existe pas en tant qu'unité stratégique, économique et politique. La Turquie préfère un voisinage avec des Etats du Caucase du Sud faibles plutôt qu'une frontière directe avec une Russie forte et prédatrice. Cette matrice explique cependant un grand nombre de dynamiques. Tous les projets de coopération régionale soutenus par la Turquie et les Occidentaux tiennent à l'écart la Russie et l'Arménie. La Russie, l'Arménie et l'Iran ont répondu en créant un partenariat stratégique : Erevan étant le seul pays membre de l'OTSC (Organisation du Traité de sécurité collective) frontalier de l'Iran et Téhéran étant le seul débouché économique stable d'Erevan. Les trois Etats s'entendent également sur l'approche du conflit du Haut-Karabakh : une Arménie avec le Haut-Karabakh est une garantie de sécurité pour la Russie et l'Iran, alors qu'un Azerbaïdjan comprenant cette province est une menace pour la Russie et l'Iran.

Or, la logique de ces deux axes renferme ses propres limites. Dans la guerre des Cinq jours, l'Azerbaïdjan et la Turquie n'ont pas soutenu leur partenaire géorgien. La Turquie a fait état de ses réserves quant à la signature d'un MAP entre l'OTAN, la Géorgie et l'Ukraine. Par ailleurs, six mois après la guerre des Cinq jours, la Turquie, la Russie et les trois Etats du Caucase du Sud ont tenu leur première réunion les 26-27 janvier 2009 à Istanbul, dans le cadre du projet de plateforme de stabilité et de coopération du Caucase. La Turquie

a pour ambition de favoriser le règlement des conflits régionaux, notamment celui du Haut-Karabakh. Membre du groupe de Minsk co-présidé par la France, la Russie et les Etats-Unis et chargé par l'OSCE de régler la crise du Haut-Karabakh, la Turquie soutient l'Azerbaïdjan dans sa volonté de recouvrer son intégrité territoriale. Sur la table des négociations, un compromis appelé "Processus de Madrid" aurait été trouvé : retrait des forces arméniennes des territoires azéris, statut provisoire du Haut-Karabakh avec à terme un référendum d'autodétermination, déploiement d'une force internationale de paix et retour des réfugiés et déplacés. Face à la lenteur du processus, la Turquie tente de changer le format des négociations et veut démontrer aux Azéris que ces derniers ne seront pas sacrifiés sur l'autel du rapprochement turco-arménien.

Depuis un an, il semblerait que les présidents arménien et azéri soient disposés à faire bouger les lignes dans le sens de la paix. Comment expliquer cette inflexion illustrée par trois rencontres Sarkissian-Aliev en moins de six mois et à quelques jours d'un nouveau tête-à-tête à Prague début mai ? Y'a-t-il eu un effet Kosovo ? Non. L'Arménie n'a pas reconnu l'indépendance du Haut-Karabakh et encore moins celles du Kosovo, de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud. Quant à l'Azerbaïdjan, le pouvoir se méfie de la politique à géométrie variable des Russes reconnaissant l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud tout en affirmant leur attachement à l'intégrité de l'Azerbaïdjan. Le projet d'un {peace pipeline} comme socle de la paix régionale pourrait expliquer ce frémissement. Certains observateurs évoquent la possibilité de faire transiter Nabucco par Erevan. Tout le monde y trouverait son compte, même la Russie qui contrôle l'ensemble du parc énergétique arménien et qui considère l'Arménie comme " sa Kaliningrad du Sud ". Or, Bakou pratique la surenchère. Il accuse Moscou d'avoir livré de l'armement à l'Arménie en 2008 pour une somme de 800 millions de dollars. La Russie a démenti, mais l'affaire a porté un coup au " partenariat stratégique " bilatéral. Bakou veut également obtenir des Etats-Unis des garanties sur son intégrité territoriale.

Turcs et Arméniens ont-ils dessiné les contours de leur réconciliation avec la déclaration conjointe de Berne le 22 avril 2009 ? Trop tôt pour l'affirmer mais cette démarche saluée par la communauté internationale se heurte à des problèmes de confiance et de méthode. La Turquie a signé ce texte sur la mise en place d'une " feuille de route " dans l'espoir de voir Erevan faire des concessions sur la reconnaissance du génocide. L'Arménie ne pose aucune condition à la normalisation et se dirait prête à participer à une commission intergouvernementale, y compris sur le passé, si Ankara ouvre inconditionnellement sa frontière. Depuis l'affaiblissement de la Géorgie, l'Arménie veut renforcer son poids régional. Et à l'heure de la crise économique mondiale, Erevan compte sur l'ouverture d'une route avec Ankara pour relancer son économie et jouir d'une plus grande légitimité après la journée meurtrière du 1er mars 2008 (1) en Arménie. La Turquie, de son côté, ne toujours la réalité du génocide, mais laisse sa société civile se saisir de cette question, manière de lever le tabou arménien, de dépolitiser le contentieux de 1915 et d'anesthésier la diaspora arménienne. Ankara poursuit également un programme de développement de ses provinces orientales.

Ce dialogue naissant soulève d'autres enjeux. Qui de la Russie ou des Etats-Unis va parrainer ce processus de normalisation ? Depuis un an, la Russie a phagocyté la diplomatie de l'Arménie. Moscou veut ouvrir l'Arménie sur la Turquie pour affaiblir le corridor géorgien. La Russie veut contenir le nationalisme arménien et empêcher toute reconnaissance du génocide par Washington dont le geste pourrait séduire la société arménienne et déplacer le curseur du Caucase du Sud vers les Etats-Unis. Or, Washington a saisi le double jeu de Moscou dans cette affaire arméno-turque. Barack Obama s'est personnellement investi dans la déclaration turco-arménienne du 22 avril 2009 et tout en ne changeant pas sa position sur la réalité du génocide, le nouveau locataire de la Maison-Blanche n'a pas prononcé le " G word " comme disent les Turcs, lors de son voyage à Ankara début avril, ni dans sa déclaration le 24 avril, jour anniversaire du génocide. Les Etats-Unis comptent sur la Turquie dans la guerre en Afghanistan et au Proche-Orient. Ankara peut se féliciter d'avoir dissuadé l'administration Obama, connue pour son arménophilie, de reconnaître le génocide, ce qui à ses yeux aurait suffi à interrompre le dialogue arméno-turc. ■

(1) Après la proclamation des résultats des élections présidentielles du 19 février 2008, des opposants ont appelé à manifester pour protester contre les résultats qu'ils considéraient comme truqués. De violents affrontements eurent lieu avec la police qui se soldèrent par 10 morts (8 civils, 1 militaire et 1 policier)

La Turquie, l'eau et le politique

par Barah Mikail, Chercheur à l'IRIS

Depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002, la Turquie a développé de nouvelles dynamiques dans sa politique proche-orientale. Alors que les années 1990 avaient été marquées par de fortes tensions politiques entre Ankara et Damas, le début de cette décennie a plutôt mis en exergue un rôle important et constructif pour la diplomatie régionale turque. Ainsi, aux tensions politiques turco-syro-irakiennes d'hier, répond maintenant une implication turque forte et soucieuse de pacifier au mieux la conjoncture proche-orientale.

Cette situation ne saurait pour autant occulter l'impact important des enjeux liés à l'eau douce sur les relations entre ces trois pays. La Turquie est en effet, lois de Mère Nature aidant, en position privilégiée par rapport à ses voisins irakien et syrien. Ce fait s'explique par le tracé de ces deux importants fleuves de la région que sont le Tigre et l'Euphrate. Prenant leurs sources sur le territoire turc, ils aboutissent tous deux en Irak. Mais dans l'intervalle, ils font aussi un détour par la Syrie, permettant à Damas d'y puiser une partie de ses propres besoins hydrauliques. L'Irak quant à lui dépend quasi-exclusivement de ces mêmes eaux.

Une question épineuse

Cet ascendant hydraulique turc mine-t-il pour autant fatalement l'avenir des relations entre ces trois pays ? On se souvient que jusqu'à la fin des années 1990, Damas et Ankara avaient parfois pu donner l'impression de se diriger vers une guerre motivée en partie par le facteur hydraulique. Ainsi, en 1990, la Turquie avait " fermé les vannes " de l'Euphrate pour une durée d'un mois, arguant de problèmes techniques. La cause réelle de ce comportement était cependant beaucoup moins avouable. Ankara a en effet eu tendance à évoluer, le long des années 1990, au diapason de la question kurde et des conditions de sa réappropriation par le régime syrien. L'ancien président syrien Hafez al-Assad ayant été très souvent prompt à instrumentaliser la question kurde pour gêner ses voisins turcs, ceux-ci trouvaient dans l'eau douce matière à rappeler à Damas combien leurs atouts géopolitiques pouvaient s'avérer déterminants pour la sécurité de l'Etat syrien. Toute baisse du volume d'eau douce peut s'avérer menaçante pour la stabilité d'un pays, en particulier quand celui-ci dispose de ressources hydrauliques naturelles faibles. Dans le même temps, il est à noter que la Turquie n'est pas pour autant allée jusqu'à pérenniser ce comportement. Car si l'eau douce peut être une arme de taille, personne n'a intérêt à trop en faire apparaître la consistance, sous peine d'attirer l'attention sur une nécessaire refonte des conditions de son partage.

Depuis l'accès de Bachar al-Assad au pouvoir, les nuages turco-syriens se sont dissipés. Le président syrien est bien moins enclin à manipuler la question régionale kurde ; qui plus est, le renversement de l'ancien président irakien Saddam Hussein a eu un effet politique double. D'une part, Syriens et Turcs se retrouvent engagés dans une volonté commune de limiter l'autonomie kurde s'exerçant au nord de l'Irak ; et d'autre part, les nouveaux détenteurs du pouvoir exécutif irakien, absorbés par leurs problèmes internes, sont démunis de tout moyen d'action fort vis-à-vis de leur voisin d'amont. Le tout dans un contexte où les Etats-Unis reprennent des relations cordiales avec Ankara, alors que la majorité du parlement central irakien est elle-même en désaccord avec tout renforcement supplémentaire des compétences du gouvernement régional kurde. Cela contribue à éloigner les mésententes hydrauliques du passé, notamment lorsque Bagdad saisissait l'ONU pour tenter d'empêcher la Turquie de construire des barrages sur le Tigre et l'Euphrate. Mais peut-on pour autant tabler sur de meilleures perspectives concernant l'équation hydraulique régionale ?

Du GAP aux projets régionaux annoncés

Bien des craintes persistent en effet chez certains acteurs du Proche-Orient. Ainsi, la Turquie est engagée depuis la fin des années 1970 dans son fameux projet GAP (Güneydogu Anadolu Projesi, Projet du sud-est anatolien). Destiné à améliorer les rendements du sud-est anatolien en termes agricole et électrique comme en matière de création d'emplois, cet ouvrage titanesque mobilise des besoins en eaux gigantesques, qu'Ankara puise dans ses propres cours d'eau. Or, ces mêmes prélèvements se retrouvent ainsi nécessairement soustraits aux débits bénéficiant à la Syrie et à l'Irak, qui souffrent déjà de problèmes hydrauliques sérieux. Alors que Damas connaît depuis quelques années une sécheresse importante qui est allée jusqu'à pousser le pouvoir " laïque " à ordonner des prières et invocations pour la pluie, l'Irak, confronté à une baisse de ses ressources hydrauliques, connaît aussi des épidémies de choléra logiquement liées à la mauvaise qualité de ses eaux et de son environnement. Autant de faits qui rendent impérative la meilleure coordination des conditions de partage de l'eau entre ces trois pays. Cela étant dit, si l'on peut constater une disposition turque à négocier cette question, il semblerait que beaucoup reste encore à faire.

Le Forum de l'eau d'Istanbul de mars 2009 a souligné une partie de cet aspect. Parmi les ateliers qui se sont tenus, on retrouve ainsi une table ronde dédiée au projet ETIC. Acronyme pour l'" Euphrate-Tigris Initiative for Cooperation ", l'ETIC, qui vise à promouvoir au départ de l'eau douce une meilleure coopération entre la Turquie, la Syrie, l'Irak, mais aussi l'Iran en termes économiques, sociaux et techniques avait ainsi le mérite de montrer que les projets d'envergure demeurent présents et réalisables. On retrouve de plus dans ce même projet des parrains et bailleurs de fonds aussi importants que la Banque Mondiale ou les Etats-Unis. Mais il n'y avait pas là pour autant de quoi exprimer une position officielle de la part des représentants politiques turcs, irakiens et syriens. Ceux-ci étaient certes présents au Forum, et se sont exprimés sur l'équation hydraulique régionale liant leurs pays respectifs. Leurs constats, basiques, étaient d'ailleurs similaires : il convient pour Ankara, Bagdad et Damas de trouver les conditions pour une meilleure coopération autour de leurs ressources hydrauliques communes. C'est là un fait qu'il était important de rappeler, certes, mais sans pour autant que le paysage régional s'en trouve bouleversé.

En tout état de cause, si les faits ne semblent en rien compromis pour l'avenir, ce n'est qu'avec le passage du temps que l'on pourra tabler sur des effets positifs pour le futur hydraulique de la sous-région. Pour l'heure, Turquie, Irak et Syrie se sont engagés à créer ensemble un institut dédié à l'étude des questions de l'eau au Moyen-Orient. Située près du barrage Atatürk, en Turquie, cette instance devrait permettre un premier échange concret d'informations et une évaluation des politiques du passé en matière de partage de l'eau. Ses frais de fonctionnement seront entièrement couverts par Ankara, signe apparent de la volonté du pays de montrer ses bonnes intentions vis-à-vis de ses voisins. De plus, les personnes la composant sont loin de compter au rang de néophytes, puisque l'on pourra y retrouver une vingtaine d'officiels et d'experts confirmés en provenance de chacun des trois pays concernés. Cela étant dit, il faudra voir dans quelle mesure ce projet d'ordre technique pourra déboucher sur des décisions politiques.

Des impératifs politiques toujours aussi primordiaux

Le Tigre et l'Euphrate illustrent en effet à merveille le fait que les rapports de force militaires et diplomatiques demeurent un bouclier de taille pour tout pays soucieux de tirer un profit confortable de ressources hydrauliques régionales. Qui de la Syrie ou de l'Irak oserait ainsi s'en prendre militairement à la Turquie, ou même hausser le ton, pour accroître la part d'eau douce lui revenant ? Aucun, incontestablement. Dans l'état actuel des faits, Ankara s'est engagée à étudier tout élément abondant dans le sens d'une meilleure gestion tripartite des eaux communes à la Turquie, à la Syrie et à l'Irak (rappelons que ce même schéma de négociations a un précédent qui a cependant connu un coup d'arrêt en 1993). En parallèle, les Turcs ont aussi promis de prendre des mesures pour accroître le volume d'eau douce parvenant aux territoires syrien et irakien. Cela sans oublier les promesses turques d'investissements et d'implication en faveur des barrages situés sur le flanc syrien de l'Oronte ainsi qu'au niveau de Mossoul (Irak). Mais, aussi rassurants que puissent s'avérer les déclarations et engagements turcs, ils ne sauraient se substituer à la réalité. Face à l'attache pourtant légitime de la Turquie à la consécration de sa sécurité hydraulique, prévalent aussi des inquiétudes irakiennes et syriennes. Car ces deux pays s'accommoderont toujours mal de leur étroite dépendance hydraulique vis-à-vis d'un pays tiers. Qui plus est, dans un contexte où tout montre que d'ici à 2020 ou 2030, la Turquie ne devrait tout simplement plus avoir de surplus hydrauliques à offrir à ses voisins méridionaux. Or, si Ankara promeut aujourd'hui un certain volontarisme dans les conditions de gestion du Tigre et de l'Euphrate, cela répond peut-être en partie à sa volonté de trouver les conditions pour de meilleures relations avec ses voisins. Mais cela correspond aussi à sa volonté de négocier cet enjeu indépendamment de l'immixtion d'un quelconque acteur tiers à l'avenir. Autant dire que, sans être des facteurs belligènes potentiels {stricto sensu}, les eaux du Tigre et de l'Euphrate reflètent très clairement des enjeux de souveraineté étatique. Ce qui n'est pas toujours de bon augure dans une région dont l'avenir politique demeure encore assez trouble, et au sein de laquelle le " capital crédit " apparent dont dispose la Turquie pourrait n'être que conjoncturel. ■